CHAL
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LÉMAN

RAPPORT
ANNUEL
2024

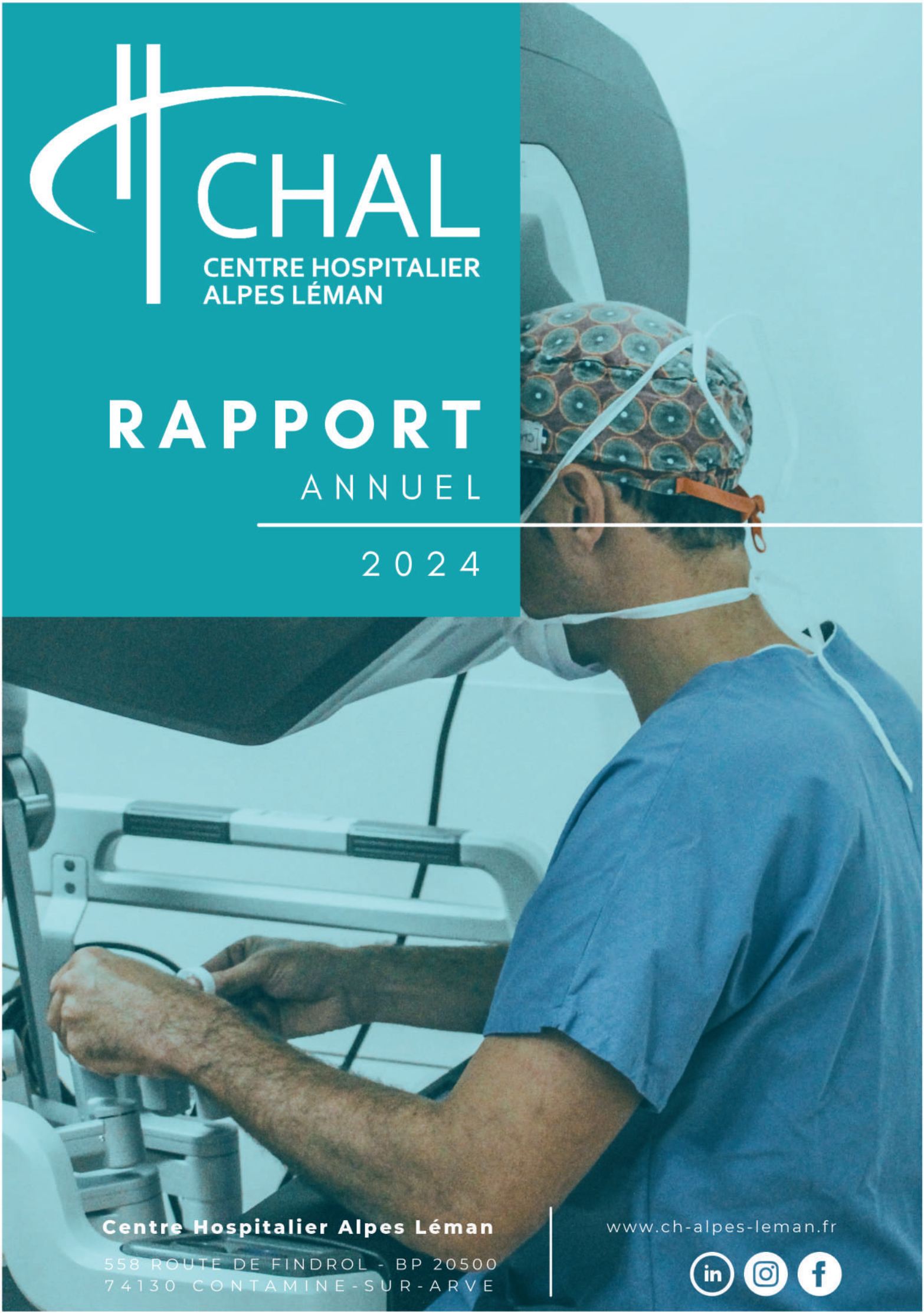

Centre Hospitalier Alpes Léman
558 ROUTE DE FINDROL - BP 20500
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE

www.ch-alpes-leman.fr

Les professionnels du Centre Hospitalier Alpes Léman œuvrent chaque jour avec courage, dans le respect des principes de solidarité, d'égalité et de neutralité. Ils assurent le bon fonctionnement de l'hôpital, de jour comme de nuit, tout au long de l'année. Ils veillent à offrir un accueil bienveillant en toute circonstance et sont garants de la qualité et de la sécurité des soins pour tous. Leur mission première est de soigner, pour guérir, le plus souvent, mais de toujours prendre soin. Cet engagement repose sur quatre valeurs fondamentales :

HOSPITALITÉ

EXCELLENCE

ATTRACTIVITÉ

PARTAGE

Le CHAL, établissement certifié **Qualité des soins confirmée** par la HAS le 28 avril 2022.

Dr Jean-Sébastien PETIT
Président de la Commission Médicale du CHAL
Vice-Président de la Commission Médicale du GHT

Christian DUPESSEY
Président du Conseil de Surveillance du CHAL
Maire d'Annemasse

Aline WATT-CHEVALLIER
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance du CHAL
Maire de Contamine-sur-Arve

Martial SADDIER
Président du Comité Territorial des Élus Locaux du GHT
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Savoie

Projection de l'extension du plateau technique du site de Findrol

2024 aura marqué une nouvelle étape dans l'histoire du Centre Hospitalier Alpes Léman. Par l'ampleur des projets engagés, l'intensité de notre activité et la solidité de notre gouvernance, notre établissement affirme sa position d'acteur majeur et incontournable de la santé en Haute-Savoie.

L'année a été rythmée par des avancées significatives : la montée en charge de notre centre d'Aide Médical à la Procréation, l'évolution de notre maternité au niveau 2B, l'ouverture de la Maison des Femmes de Haute-Savoie et le lancement de l'opération d'extension et d'adaptation du plateau technique sur le site de Findrol.

Ces réalisations sont autant de réponses concrètes aux attentes immédiates du territoire, tout en intégrant les évolutions nécessaires à moyen et long terme en réponse aux futurs besoins de nos patients.

Dans un contexte de fortes tensions sur les organisations et certains métiers, le CHAL a su maintenir un haut niveau de performance, en conjuguant rigueur budgétaire, excellence des soins, innovation organisationnelle et engagements forts en matière de développement durable. La confiance renouvelée de nos partenaires, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et de nos élus, comme l'engagement sans faille de nos hospitaliers, ont été les moteurs de cette dynamique.

Établissement support du GHT Léman Mont-Blanc, le CHAL poursuivra en 2025 son action avec détermination et dans le respect des valeurs fondamentales du service public hospitalier.

Nous sommes fiers de vous présenter notre rapport d'activité 2024 et vous en souhaitons une bonne lecture.

Hospitalièrement vôtre.

Benoît LABRIÈRE
Directeur Général CHAL - HDDS - HDR - HA - EVE
Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc

LE CHAL

VOTRE HÔPITAL PUBLIC AU CŒUR DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

LÉMAN MONT-BLANC EN HAUTE-SAVOIE

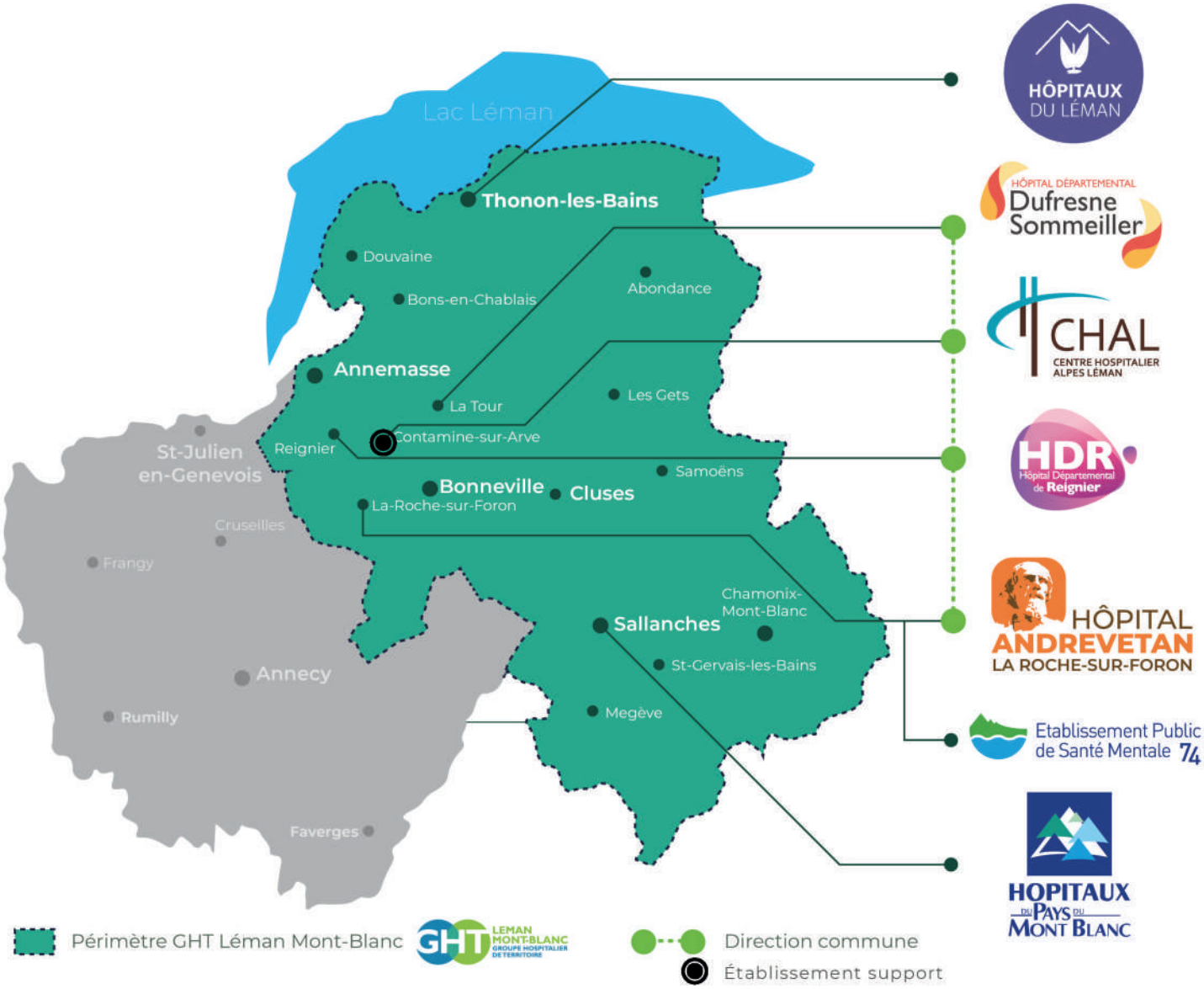

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS — 06

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ — 08

HOSPITALITÉ — 11

- Médecine 13
- Chirurgie - Maternité 15
- Soins Critiques 17
- Gériatrie - Soins palliatifs 19
- Médico-Technique 21
- Services Supports 23

EXCELLENCE — 24

- Qualité - Gestion des Risques 26
- Relations usagers 30
- Formation 32

ATTRACTIVITÉ — 34

- Ressources Humaines 36
- Recherche 39
- Investissements 39
- Développement Durable 44

PARTAGE — 45

- Coopérations Territoriales 47
- Mécénat 49
- Rétrospective 50

CHIFFRES CLÉS

RECETTES

201,585 MILLIONS D'EUROS

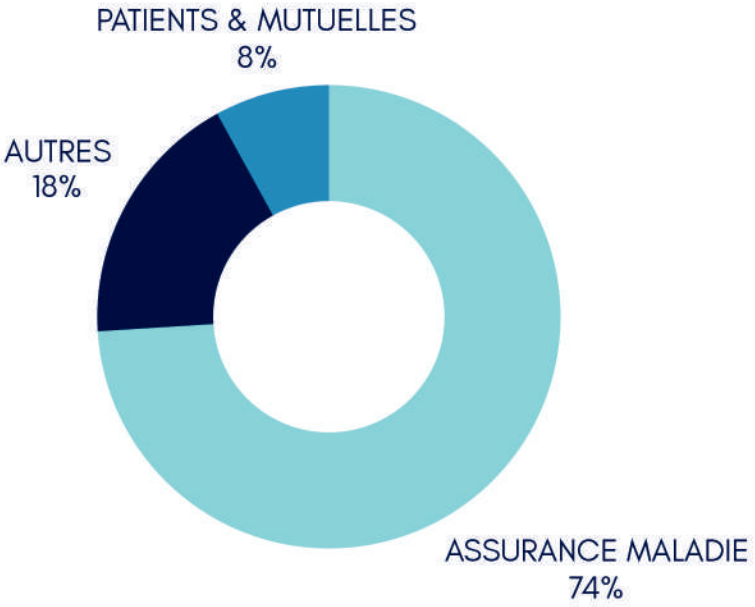

DÉPENSES

207,320 MILLIONS D'EUROS

PERSONNEL NON MÉDICAL	39%
PERSONNEL MÉDICAL	15%
CHARGES MÉDICALES & PHARMACEUTIQUES	23%
CHARGES HÔTELIÈRES & GÉNÉRALES	13%
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	10%

Chambre individuelle sur le site de Findrol

CAPACITÉ D'ACCUEIL

349 Lits d'Hospitalisation Complète

45 places en Hospitalisation de Jour

25 places d'Hospitalisation à Domicile

16 places de Dialyse

253 Lits en Résidences EHPAD

- ***85*** *Lits Résidence Les Edelweiss à Ambilly*
- ***88*** *Lits Résidence Peterschmitt à Bonneville*
- ***80*** *Lits Résidence La Rose des Vents à Marnaz*

UNE JOURNÉE AU CHAL

144
PASSAGES AUX URGENCES

5
NAISSANCES

6
SORTIES SMUR

442
HOSPITALISATIONS

28
INTERVENTIONS AU BLOC OPÉRATOIRE

508
CONSULTATIONS

65
EXAMENS D'IMAGERIE

3 890
ANALYSES AU LABORATOIRE[1]

1328
REPAS SERVIS

1945
KG DE LINGE LAVÉS

1,7
TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

400
KILOMÈTRES PARCOURUS POUR L'ACHEMINEMENT DES MARCHANDISES EN INTERNE

Opération avec le robot chirurgical Da Vinci

[1] Hors analyses effectuées pour les autres sites du GCS (Thonon et Sallanches).

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

L'activité du CHAL en 2024 poursuit la dynamique de reprise d'activité amorcée en 2023. L'établissement enregistre une augmentation de la valorisation T2A[1] de 7M€, soit 8,46%, avec un effet volume entre 2023 et 2024 de 2,686 M€.

La hausse d'activité en nombre de RUM (Résumé d'Unité Médicale) est de 1,26%. Cette augmentation recouvre néanmoins des évolutions contrastées avec une baisse de -0,9% du nombre de séjours en hospitalisation complète et de -6,40% en hospitalisation de courte durée. Ces baisses sont contrebalancées par une hausse de 7,49% du nombre de séjours en hôpital de jour.

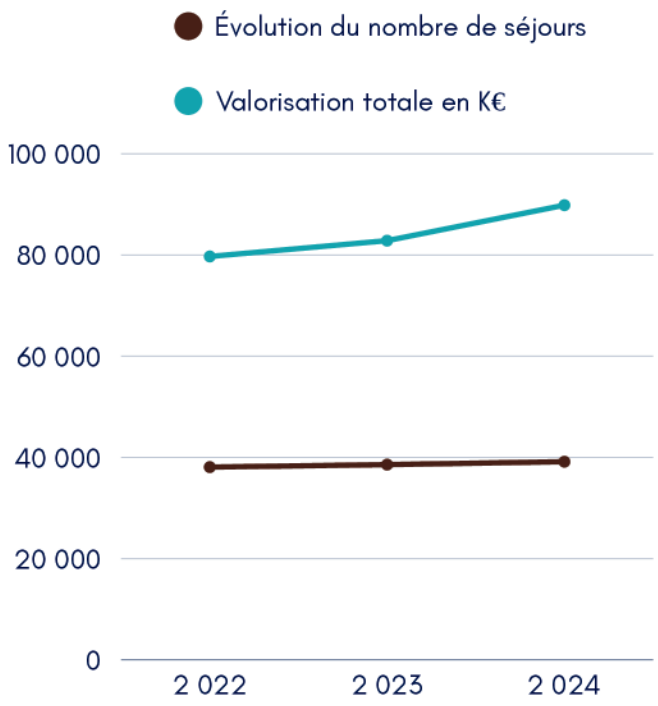

Répartition globale de l'activité

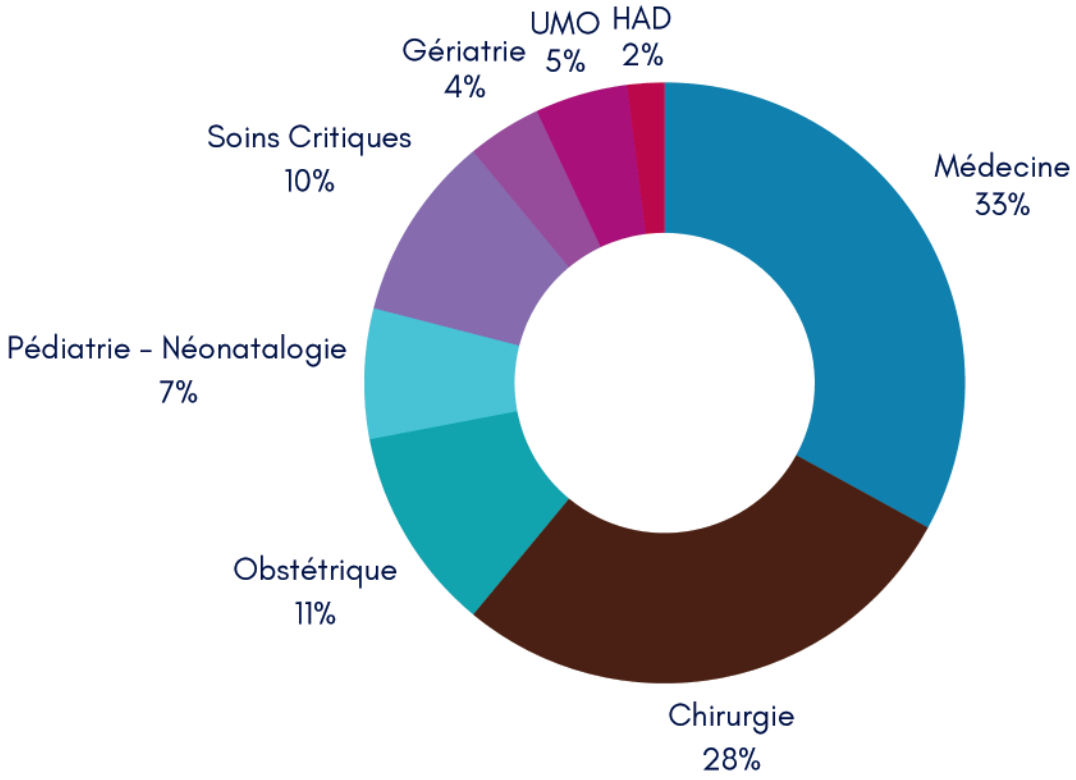

La chirurgie et la médecine sont les deux activités les plus représentées dans l'établissement. L'activité en HAD (Hospitalisation à Domicile) continue sa forte progression avec une valorisation de 1,641 M€ soit une évolution de 43, 87% comparée à 2023.

[1] La tarification à l'activité (T2A) est le mode de financement unique des établissements de santé, publics et privés. Lancée en 2004 dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », elle repose sur une logique de mesure de la nature et du volume des activités.

ORIGINE DE LA PATIENTÈLE

en nombre de séjours

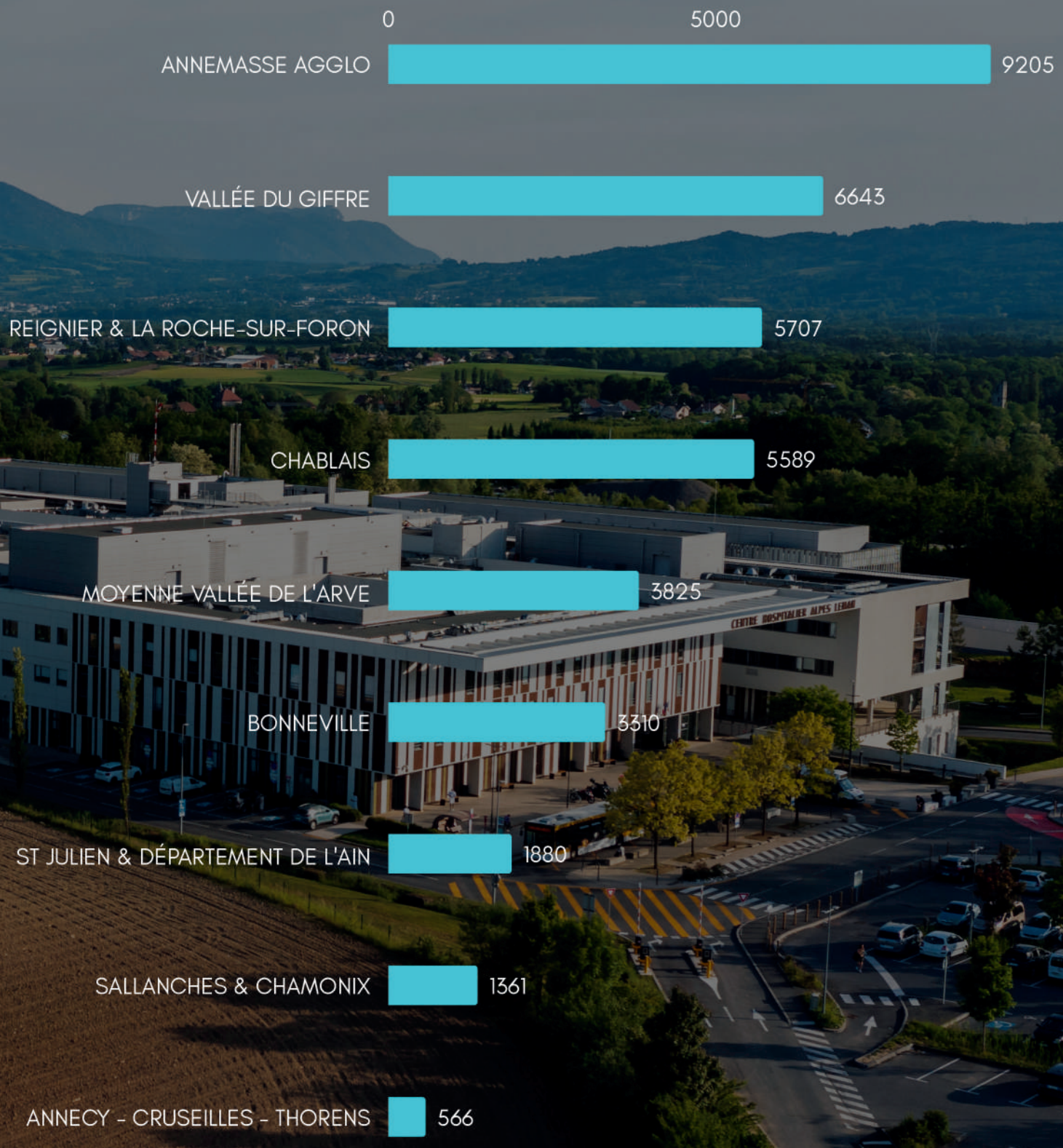

Vue du site de Findrol à Contamine-sur-Arve

ACTIVITÉ EXTERNE

Projection 3D des futurs locaux du centre de consultations avancées à Annemasse

Le dynamisme de l'établissement se traduit également au niveau de l'activité externe avec 229 477 consultations effectuées, soit une évolution de 1,55% par rapport à 2023. Cette dynamique devrait se poursuivre, soutenue notamment par le développement de la démarche d'« aller-vers » et le renforcement de la collaboration Ville-Hôpital. L'objectif est de créer du lien, d'informer, de soutenir et de faciliter l'accès aux soins, contribuant ainsi à la réduction des risques sanitaires et sociaux au bénéfice direct des patients et du territoire.

Évolution de l'activité externe par discipline

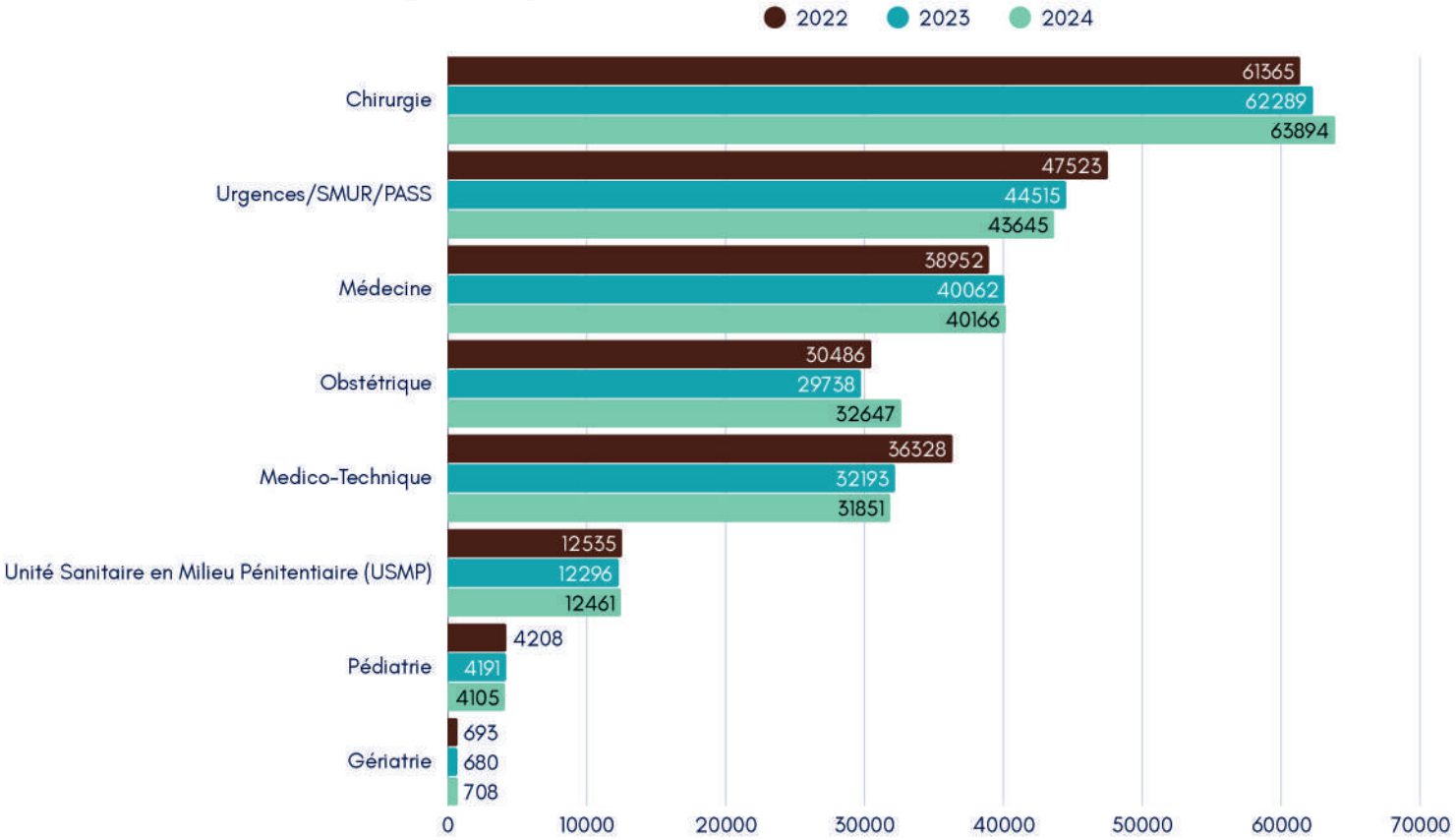

HOSPITALITÉ

Projection de l'extension du plateau technique du site de Findrol

Nous nous engageons à offrir aux patients et aux résidents un accueil et un séjour dans les meilleures conditions possibles, en toute circonstance, en veillant à l'amélioration continue des conditions de travail de nos professionnels.

PÔLE MÉDECINE

En 2023, l'activité du Pôle Médecine affiche une légère baisse en volume (-1%), mais une hausse de la valorisation (+3,4%), portée par une revalorisation tarifaire intervenue en mars 2024 (+5,19%). Au sein du pôle, cette baisse en volume est variable selon les services et les modalités d'hospitalisation :

- Hausse de l'Hôpital de Jour Médecine : +2,46 %
- Baisse marquée des hospitalisations complètes (-5,98 %), affectant la majorité des services sauf la médecine interne et la néphrologie. Cette baisse s'explique par une forte tension sur la capacitaire, liée à un manque d'effectifs.

Des disparités sont observées :

- La durée moyenne de séjour (DMS) reste stable ou diminue dans de nombreux services, mais reste élevée en neurologie, pneumologie et rhumatologie à cause d'un manque de lits d'aval.
- L'IP-DMS[1] s'améliore (1,14 contre 1,19 en 2023), bien qu'il reste au-dessus de la moyenne nationale, soulignant des difficultés locales persistantes liées au manque de structures d'aval.

16 939€ | -1%

CAPACITAIRE

174 Lits

20 places en Hospitalisation de Jour

3 places Médecine du Sommeil

25 places d'Hospitalisation à Domicile

ACTIVITÉ

HOSPITALISATIONS COMPLÈTES	6 175
HOSPITALISATIONS DE NUIT	372
HOSPITALISATIONS DE JOUR	10 377
CONSULTATIONS EXTERNES	40 166
HOSPITALISATIONS À DOMICILE	6 090
ENDOSCOPIES	7 694

92%
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE
hors HDJ et HAD

7,7 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE
hors HDJ et Polysomnographie

Évolution du nombre de séjours par spécialité

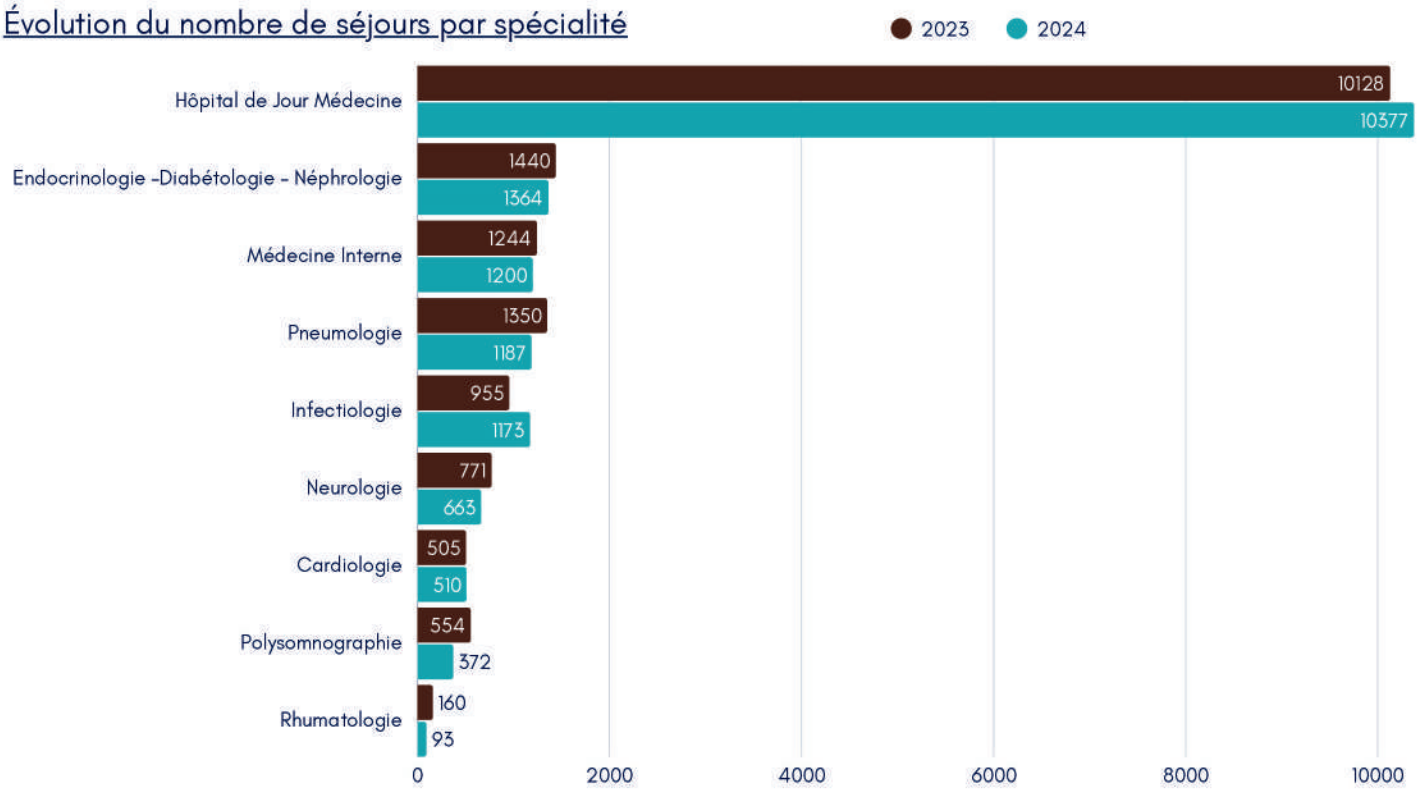

[1] IP-DMS : Indice de Performance de la Durée Moyenne de Séjour en MCO. Il correspond au rapport entre le nombre de journées réellement consommées en hospitalisation complète et le nombre de journées théoriques attendues pour une même activité. Cet indicateur permet d'évaluer l'efficience de la gestion des durées de séjour dans les établissements de santé.

HÔPITAL DE JOUR

L'activité d'hôpital de jour en médecine (hors douleur et diabétologie) progresse de 2,48%, avec une valorisation en hausse de 7,54%, portée par l'onco-hématologie et la revalorisation tarifaire intervenue en mars. Le taux d'occupation dépasse 200%, en augmentation grâce à l'élargissement des horaires de l'URCC[2], la prémédication à domicile et la pré-validation des traitements. L'HDJ douleur se développe (107 séjours vs 77 en 2023), tandis que l'activité en diabétologie diminue (69 séjours vs 78 en 2023).

HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

L'activité de l'HAD connaît une forte progression avec une hausse de 25,06% des séjours et de 45,86% de la valorisation brute, portée par un meilleur codage et une activité maintenue toute l'année. Les soins palliatifs et la chimiothérapie anticancéreuse constituent les principales prises en charge.

ACTIVITÉ EXTERNE

2 640 963€ | +87 926€ ↗

Répartition de l'activité externe par spécialité	2024	Évolution 23/24
Hôpital de Jour Médecine	481397,20 €	81832,62 €
Pneumologie	457437,44 €	73863,12 €
Cardiologie	280942,24 €	15903,20 €
Infectiologie	279956,60 €	*- 37563,66 €*
Neurologie	269389,99 €	2205,44 €
Polysomnographie	241050,27 €	*- 11124,43 €*
Diabétologie	192980,44 €	12106,14 €
Médecine Interne	149231,80 €	*- 21861,46 €*
Rhumatologie	129474,95 €	*- 4904,77 €*
Soins Palliatifs	53572,99 €	13243,99 €
Dermatologie	46506,57 €	*- 44045,41 €*
Addictologie	32765,79 €	4928,25 €
Néphrologie	26257,71 €	3343,04 €

L'activité externe enregistre une hausse de 3,44% en 2024. Cette évolution est contrastée selon les services avec une hausse significative en pneumologie, soins palliatifs, HDJ médecine, addictologie et néphrologie.

[2] URCC : Reconstitution centralisée des médicaments cytotoxiques

PÔLE CHIRURGIE MATERNITÉ

CAPACITAIRE

64 Lits Chirurgie
18 places en Chirurgie Ambulatoire

35 Lits Maternité

ACTIVITÉ

HOSPITALISATIONS COMPLÈTES	4 967
HOSPITALISATIONS DE JOUR	6 441
CONSULTATIONS EXTERNES	63 894
INTERVENTIONS CHIRURGICALES	10 077

HOSPITALISATIONS OBSTÉTRIQUES & AMP	5 108
NAISSANCES	1 934
CONSULTATIONS EXTERNES	32 647

85%
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE
hors HDJ

3,4 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE
hors HDJ

En 2024, hors chirurgie ambulatoire et AMP, la durée moyenne de séjour reste stable à 3,47 jours, avec un IP-DMS favorable à 0,93, inférieur à la moyenne nationale, témoignant d'une bonne efficience du pôle. L'activité d'hospitalisation complète en chirurgie progresse de 5,99%, avec une valorisation en hausse de 6,91%, portée par la dynamique d'activité et la revalorisation tarifaire de mars 2024.

L'ouverture de nouvelles plages opératoires se traduit par une augmentation de 4,9 % des ICR[3]. Si la part des séjours de sévérité 1-2 diminue légèrement (80,4 % contre 85,2 % en 2023), elle reste majoritaire.

L'hôpital de jour en chirurgie poursuit son développement avec une croissance marquée de 14,1%, quasi généralisée à l'ensemble des spécialités, bien qu'un ralentissement des prises en charge pluridisciplinaires est observé dans certains secteurs, comme l'obstétrique et la gastrologie. Enfin, l'activité en gynécologie-obstétrique affiche une forte hausse en valorisation (+11,4%), confirmant la dynamique positive du pôle.

Somme des ICR de Bloc

SPÉCIALITÉ	2024	Évolution 23/24
Orthopédique	58 2930	1,50%
Viscérale	48 6695	-2,43%
Gynéco-Obstétrique	43 5117	8,56%
Vasculaire	42 1794	20,23%
Gastro-Entérologie	36 5556	10,56%
Spécialites Chirurgicales	32 1634	1,31%
Autres	16 3983	3,65%
Urologie	14 6997	-6,27%

[3] ICR - Indice de coût relatif : l'ICR permet d'évaluer, chaque année et pour chaque catégorie d'établissements, l'efficience des blocs opératoires. L'ICR est l'unité d'œuvre des actes médico-techniques, indiquant leur degré de mobilisation de ressources humaines et matérielles. Plus il est élevé, plus l'utilisation du bloc est efficiente. Il fait également partie des indicateurs contractualisés entre les agences régionales de santé (ARS) et le niveau national dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

ACTIVITÉ EXTERNE

4 487 653€ | +258 425€ ↗

Répartition de l'activité externe par spécialité	2024	Évolution 23/24
Gynéco-Obstétrique	1779 279,32 €	141 395,32 €
Ophtalmologie	848 312,05 €	47 124,95 €
Générale & Viscérale	565 508,47 €	*- 50 446,06 €*
Orthopédie & Traumatologie	358 327,98 €	51 081,10 €
Anesthésie	335 278,03 €	34 709,59 €
ORL & Stomatologie	306 626,11 €	12 706,55 €
Gastro-Entérologie	288 146,87 €	20 176,80 €
Bloc opératoire	4 348,19 €	899,34 €
Hôpital de Jour Chirurgie	1826,49 €	778,16 €

La hausse de l'activité est due pour plus de moitié à une augmentation de l'activité en gynécologie-obstétrique avec +141 K€.

Opération au bloc opératoire sur le site de Findrol

PÔLE SOINS CRITIQUES

Le nombre d'interventions du SMUR est stable (2 059) par rapport à 2023 (+1,49% en primaire[4]).

Le pôle enregistre une baisse globale de 3,42% du nombre de séjours, avec une reprise notable de l'activité en réanimation/soins intensifs (+3,7%), contrebalancée par une diminution en Unité Médicale d'Obstétrique (UMO) /Unité d'Hospitalisation (UH) (-6,4%).

La durée moyenne de séjour augmente de 11,53% par rapport à 2023 avec une hausse particulièrement marquée en réanimation (6,03 jours contre 5,13).

L'activité des soins critiques (REA-USI-SC-USINV) progresse de 3,66%, avec une valorisation en hausse de 14,45%, portée par l'évolution des tarifs et des modalités de prise en charge. Le taux d'occupation en réanimation reste stable à 77%. La valorisation globale du secteur reste positive malgré la baisse des RUM (Résumé d'Unité Médicale) en UMO/UH.

En pédiatrie-néonatalogie, l'activité connaît une légère hausse en volume (+0,5%) et une augmentation significative de la valorisation (+12,3%).

Sur l'ensemble du pôle, la part des séjours de sévérité 3-4 est en recul.

Aux urgences, le nombre total de passages diminue légèrement (-1,1%), en lien avec une baisse des passages externes (-0,54%) et des hospitalisations (-3,05%). L'activité du SMUR reste stable avec 2 059 interventions en 2024 (2 051 en 2023).

Répartition des patients aux urgences par tranches d'âges

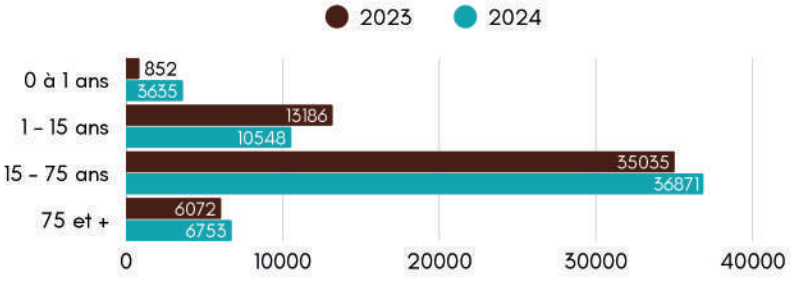

[4] Intervention sur le lieu de l'urgence vitale
[5] Unité de Soins Intensifs de Cardiologie
[6] Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire

CAPACITAIRE & ACTIVITÉ

RÉANIMATION

- 12 lits
- 565 séjours

USIC[5] I USINV[6] SOINS CONTINUS

- 9 lits
- 1 001 séjours

PÉDIATRIE

- 22 lits
- 2 801 séjours
- 4 105 consultations externes

NÉONATALOGIE

- 12 lits
- 338 séjours

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION

- 6 754 séjours

URGENCES

- 58 569 passages

dont 11 396 suivis d'hospitalisations

- 2 059 sorties SMUR

72%
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE

3,7 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE
hors Néonatologie

Évolution du nombre de passage aux urgences

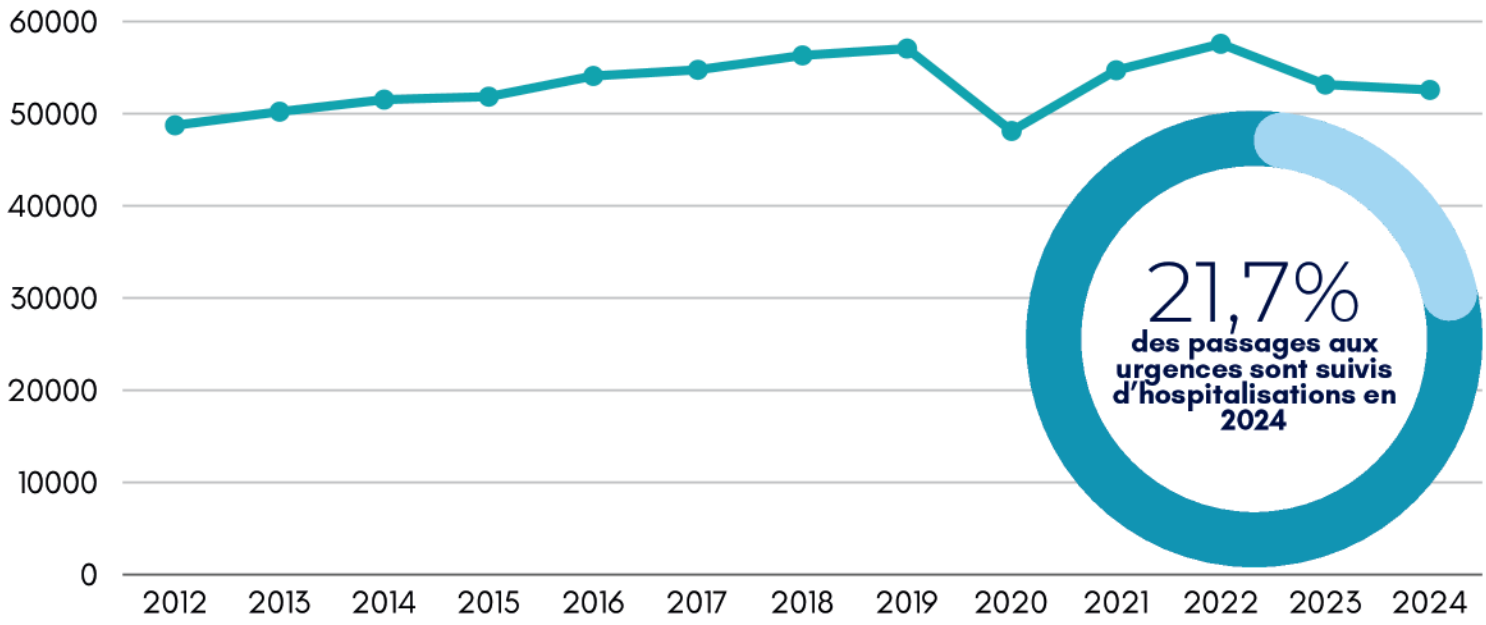

MAISON DES FEMMES DE HAUTE-SAVOIE

La Maison des Femmes, a accueilli 22 femmes au cours des quatre mois suivant son ouverture. Ouverte en août et rattachée à l'unité de victimologie, la Maison des Femmes de Haute-Savoie a pour mission d'évaluer la situation, l'état de santé et les besoins des femmes vivant ou ayant vécu des violences et de les accompagner tout au long de leur parcours. Elle a également un rôle de soutient des professionnels de santé du territoire, notamment par la formation, pour assurer le repérage et la prise en charge sanitaire adaptée à ces situations.

ACTIVITÉ EXTERNE

4 877 273€ | +158 290€ ↗

	2024	Évolution 23/24
Urgences	4 478 806,28 €	147 651,66 €
Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)	201 599,86 €	7 192,72 €
Enfants	194 842,95 €	3 446,27 €

L'activité externe augmente du fait de la hausse de la valorisation des passages aux urgences, malgré une légère baisse de leur nombre (-0,54%), traduisant l'évolution du montant de prise en charge par passage.

PÔLE GÉRIATRIE SOINS PALLIATIFS

L'offre de soins du pôle Gériatrie, articulée autour d'un secteur d'hospitalisation (court séjour gériatrique), d'une offre de consultations et d'hospitalisation de jour, d'une filière gériatrique aux urgences, de trois résidences EHPAD et d'équipes mobiles intra et extra-hospitalières (gériatrie et soins palliatifs), s'est renforcée à travers plusieurs actions majeures :

- Ouverture de l'hôpital de jour d'oncogériatrie,
- Augmentation du recours à l'astreinte téléphonique gériatrique et la collaboration accrue avec les professionnels libéraux,
- Développement du dispositif PRADO[8] (+37%), étendu à de nouvelles pathologies (chirurgie, insuffisance cardiaque, AVC, BPCO, personnes âgées),
- Sensibilisation des professionnels des Résidences EHPAD au recours à l'HAD pour les évaluations anticipées,
- Augmentation significative de l'activité des équipes mobiles intra et extra-hospitalières avec plus de 1000 interventions et évaluations réalisées,
- Développement des admissions en directes depuis les urgences.

CAPACITAIRE & ACTIVITÉ

COURT SÉJOUR

- 24 lits
- 772 Hospitalisations complètes
- 103 Hospitalisations de jour

UHPG[7]

- 12 lits
- 1 510 séjours

CONSULTATION EXTERNES

708

RÉSIDENCES EHPAD

- AMBILLY : 85 lits - 23 296 journées
- BONNEVILLE : 88 lits - 30 578 journées
- MARNAZ : 80 lits - 26 893 journées

96%
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE
hors UHPG et EHPAD

10,7 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE
hors UHPG et EHPAD

ACTIVITÉ EXTERNE

214 687 € | +14 735 €

RÉSIDENCES EHPAD

Malgré des tensions persistantes liées aux difficultés de recrutement du personnel soignant, l'activité des résidences EHPAD repart à la hausse en 2024, avec une augmentation de 3% du nombre de journées réalisées par rapport à 2023. Le taux d'occupation progresse globalement, restant particulièrement élevé sur le site de Bonneville. L'analyse de la typologie des résidents montre des tendances contrastées avec une prédominance marquée de résidents en GIR 1-2 à Ambilly (60%), confirmant la lourdeur des prises en charge et une diminution de la part de résidents en GIR 1-2 à Bonneville (-6 points) et à Marnaz (-8 points).

[7] Unité Hospitalière Psycho-Gériatrique
[8] Dispositif PRADO : Créé par l'Assurance Maladie en 2010, il permet l'intervention d'un conseiller de l'Assurance Maladie auprès du patient hospitalisé pour l'accompagner dans l'organisation de son suivi médical à l'issue de son séjour à l'hôpital.

Plusieurs évolutions notables ont marqué l'année 2024 :

- La réouverture complète du capacitaire à Marnaz, ainsi que de 5 places d'hébergement temporaire et de 10 places d'hébergement permanent à Ambilly,
- L'engagement des trois résidences dans l'expérimentation autorisant les IDE habilités à établir des certificats de décès les week-ends et jours fériés, avec une mise en œuvre prévue début 2025,
- La co-construction de nouvelles organisations de travail avec les équipes,
- La publication d'une gazette trimestrielle des résidences EHPAD depuis début 2024, à destination des professionnels et des familles,
- L'organisation de la fête des familles dans chacune des résidences,
- Et le renforcement du lien avec la médecine de ville, grâce à la simplification de l'accès aux formulaires de liaison (admissions en court séjour gériatrique, transfusions en hôpital de jour, saisine de l'Équipe Mobile Gériatrie Extra-Hospitalière).

RÉSIDENCES EHPAD
CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

Instants de vie dans les Résidences EHPAD du CHAL

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

Equipements et aménagements intérieurs de l'UMH du SMUR

Le pôle médico-technique occupe une place centrale dans le fonctionnement de l'établissement. Regroupant des services clés tels que la médecine nucléaire, l'imagerie, la biologie, la pharmacie centrale ou encore les professionnels de la radioprotection, de la rééducation, du brancardage et du transport sanitaire, il assure des missions transversales essentielles au diagnostic, à la recherche clinique, à l'optimisation de la prise en soins et des parcours patients.

Véritable socle de la prise en charge médicale, ce pôle intervient à chaque étape du parcours de soins, en soutien direct aux activités cliniques. Il incarne également une ouverture sur le territoire en mettant son expertise et son plateau technique au service de la médecine de ville et des établissements partenaires.

Cette synergie, fait de pôle médico-technique, un acteur stratégique et structurant de l'offre de soins du CHAL.

L'année 2024 a été marquée par une dynamique contrastée au sein du pôle médico-technique, avec des évolutions différenciées selon les secteurs.

PHARMACIE

Les dépenses en molécules onéreuses (hors AP AC[9]) connaissent une hausse significative de +16,3%, atteignant 17,13M€. À l'inverse, les molécules AP AC enregistrent une baisse importante de -25,8%, pour un total de 2,05M€. La rétrocession de médicaments poursuit sa tendance à la baisse avec -8,44%, s'établissant à 6,09M€. Les dépenses liées aux dispositifs médicaux implantables (DMI) restent relativement stables, avec une légère baisse par rapport à 2023 (1,77M€ contre 1,79M€).

[9] AP AC : En France, les patients peuvent bénéficier de médicaments innovants n'ayant pas encore obtenu d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Depuis le 1er juillet 2021, la réforme de l'accès dérogatoire aux médicaments selon deux régimes est mise en place: l'accès précoce (AP) et l'accès compassionnel (AC).
https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/medicaments

IMAGERIE MÉDICALE

Le contexte s'améliore en 2024, notamment grâce à un nouveau partenariat avec la société IML, contribuant à fluidifier l'activité et à renforcer l'offre de soins.

MÉDECINE NUCLÉAIRE

L'activité diminue légèrement avec 6 207 actes réalisés (hors secteur libéral), soit une baisse de 5% par rapport à 2023. En revanche, l'activité de TEPSCAN est en nette progression avec 3 936 examens réalisés, soit +16% par rapport à l'année précédente.

BRANCARDAGE

Le nombre total de trajets réalisés en 2024 est de 99 175, en baisse par rapport à 2023 (109 308). L'imagerie et la médecine nucléaire représentent 45% de cette activité, avec 41 225 trajets.

TRANSPORTS SANITAIRES

Les transports sanitaires enregistrent une légère diminution avec 3 113 trajets effectués en 2024 contre 3 196 en 2023.

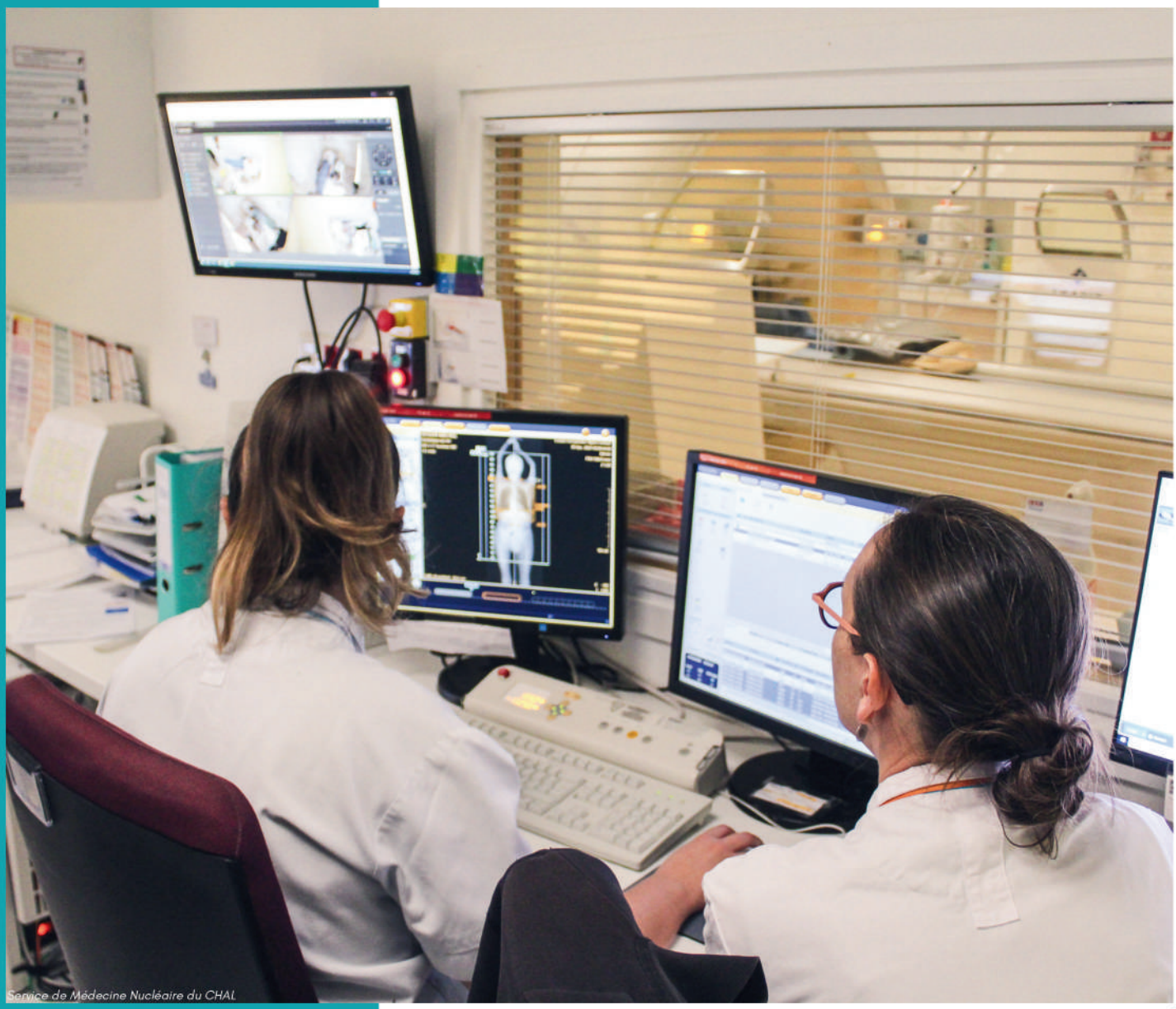

Service de Médecine Nucléaire du CHAL

SERVICES SUPPORTS

Indispensables pour garantir la prise en soins des patients par les équipes médico-soignantes, les activités logistiques et fonctions supports sont également garantes de l'hospitalité au CHAL.

MAGASIN, LOGISTIQUE, RESTAURATION ET FILIÈRE LINGE

Le magasin et le service logistique poursuivent le développement de leurs activités pour assurer la disponibilité et la livraison des produits nécessaires au fonctionnement des services et des sites extérieurs. En 2024 plus de 47 000 lignes de produits ont été scannées et livrées, avec un taux de service de 96%. 1 211 commandes fournisseurs ont été traitées et 15 500 réceptions assurées sur le quai. Les équipes ont parcouru 145 680 kilomètres pour l'acheminement des marchandises et la collecte des prélèvements et vaccins. Par ailleurs, 162 000 courriers et 105 colis ont été expédiés.

Le service restauration a assuré la production et la distribution de 486 053 repas pour les patients hospitalisés (46%), les résidents des EHPAD (35%) et le personnel (19%). L'activité a progressé malgré l'augmentation du coût des matières premières et des contraintes liées aux travaux d'optimisation de la plonge du restaurant du personnel et de la cuisine centrale.

La gestion du linge constitue également un axe majeur des services supports. Sauf pour le linge spécifique traité en interne, l'ensemble du linge est pris en charge par la blanchisserie du Groupement de Coopération Sanitaire (GSC) de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, tandis que le linge des EHPAD est traité par l'ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) du Mont-Joly et l'ESAT du Faucigny. En 2024, 546,5 tonnes de linge ont été préparées et distribuées dans les unités de soins (+ 13 tonnes par rapport à 2023) et 36 tonnes ont été lavées en interne (+ 3 tonnes).

TRAVAUX, MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Les équipes techniques et celles de bionettoyage ont assuré l'entretien de 70 000 m^2 en 2024. 3 538 interventions internes ont été réalisées, couvrant travaux neufs, maintenance préventive et curative, ainsi que mises en conformité, tant en journée qu'en astreinte nocturne et week-end, garantissant la sécurité des patients et du personnel, ainsi que le bon fonctionnement des installations.
Parallèlement, l'équipe Sécurité-Sûreté a mené 4926 interventions de sécurité, 2711 actions d'accueil et 3298 interventions techniques. Elle veille à la prévention des risques incendie et électriques, à la sensibilisation au plan Vigipirate ainsi qu'à la prévention de la radicalisation. En 2024, le CHAL a également renforcé sa coopération avec la gendarmerie de Haute-Savoie et le parquet de Bonneville afin d'améliorer la coordination et la qualité des interventions, dans le cadre d'une nouvelle convention partenariale impliquant plusieurs services de l'établissement (Victimologie, Urgences, Qualité et Gestion des Risques).

EXCELLENCE

Exercice de déploiement de la chaine de décontamination dans le cadre d'un incident de type NRC

Le bien-être de nos patients et de nos résidents, ainsi que l'amélioration continue des pratiques, sont au cœur de nos priorités. Les professionnels du CHAL, dans la diversité de leurs métiers, sont garants de la qualité et de la sécurité des soins. Pour cela, ils travaillent en étroite collaboration avec les usagers et s'appuient sur un dispositif de formation continue large, spécifiquement adapté, pour renforcer leurs compétences et ainsi faire évoluer les protocoles.

QUALITÉ

La Direction Qualité - Gestion des Risques (DQGR) et Relations avec les Usagers joue un rôle central dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, en lien étroit avec les équipes soignantes, administratives et techniques. Ses missions couvrent la coordination des démarches de certification, l'organisation des audits, le recueil et l'évaluation des indicateurs selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), ainsi que l'analyse des événements indésirables. Le service pilote également la coordination de l'actualisation de la cartographie des risques à partir du repérage et de l'analyse des événements indésirables recensés au sein de l'hôpital. Il est également en charge de l'élaboration du plan de gestion des tensions hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE), en conformité avec le guide ORSAN. Dans le même, la DQGR veille à la mise à jour et à la diffusion des documents de référence de l'établissement.

PLAN GESTION DES TENSIONS HOSPITALIERES ET SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES - PGTHSSE

Exercice AMAVi

Anciennement connu sous le nom de *Plan Blanc*, le PGTHSSE est un document qui décrit les modalités de gestion des situations de tension hospitalière (TH) et situations sanitaires exceptionnelles auxquelles le CHAL peut être confronté. Ce document a été finalisé en 2024. Il renvoie notamment vers la procédure d'organisation générale de la gestion des TH et SSE, diffusée en 2025, ainsi que vers les documents spécifiques et opérationnels relatifs à chacun de ses volets.

Au total, une trentaine de documents ont été finalisés, diffusés et ce travail de formalisation se poursuit. Pilotés par la cellule opérationnelle des situations sanitaires exceptionnelles, des exercices de mises en situation permettent de s'entraîner à faire face à des évènements critiques et d'ajuster les organisations initialement prévues.

En 2024, 3 exercices ont été organisés en :

- Avril, il a porté sur le volet AMAVi (Afflux Massif de Victimes), en collaboration avec les forces de sécurité publiques et de secours.
- Juin, il s'agissait de tester le déploiement de la chaine de décontamination dans le cadre d'un incident de type NRC (Nucléaire, Radiologique ou Chimique) ainsi que la sécurisation du site du CHAL. Le parcours de décontamination d'une victime a également été testé.
- Décembre, les outils visant à organiser le transfert des patients ont été mis à l'épreuve, en collaboration avec les cadres de santé des services de soins, dans le cadre d'un exercice portant sur le volet Évacuation.

CULTURE SÉCURITÉ

La progression du nombre de signalements d'événements indésirables observée depuis 2022 se poursuit. Cette tendance traduit le développement de la culture sécurité des professionnels de santé et un engagement fort en termes de gestion des risques associés aux soins.

En 2024, 766 (vs 727 en 2023) Fiches d'Evénement Indésirable (FEI) ont été enregistrées et gérées par le service Qualité-Gestion des Risques, parmi lesquelles :

- 568 FEI (vs 582 en 2023) relatives à au moins une thématique du parcours patient
- 10 événements indésirables graves (EIG)
- 38 événements indésirables médicamenteux

Principaux thèmes concernés par les FEI

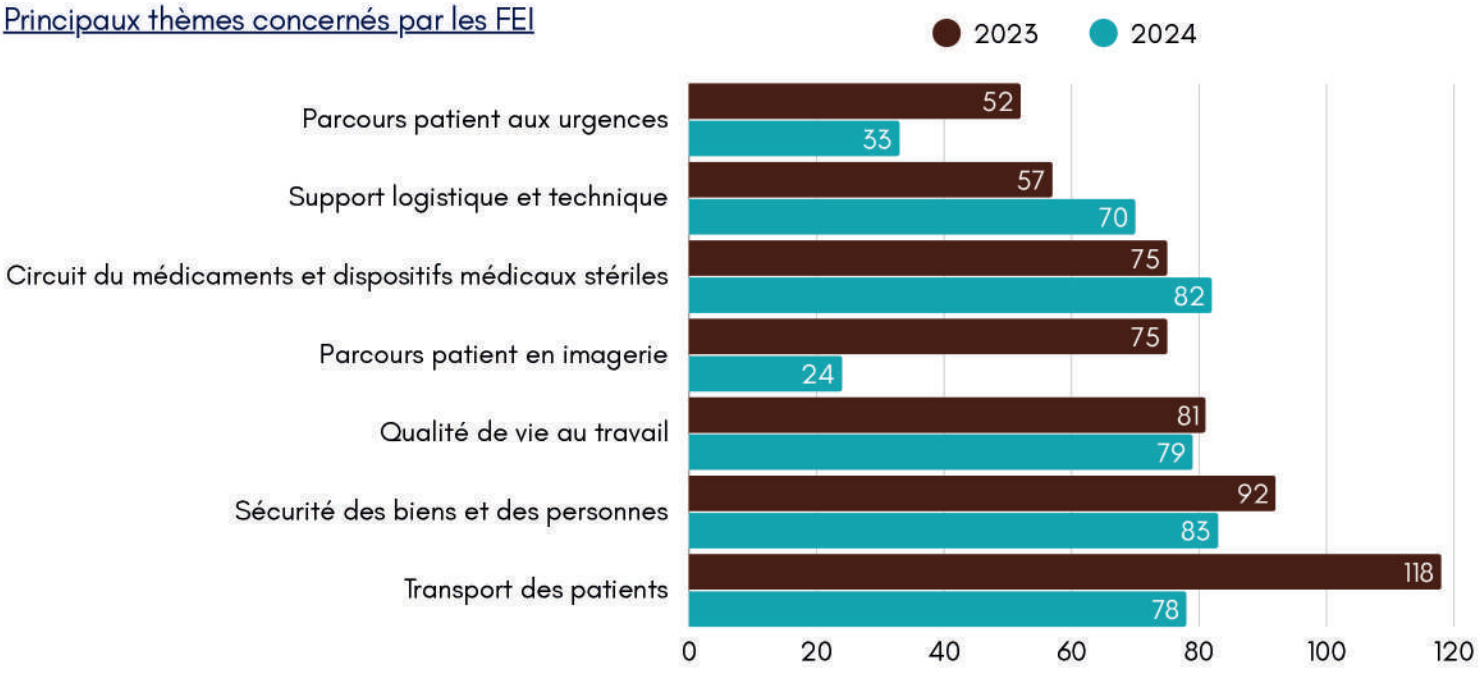

En 2024, la prise en compte des difficultés traduites par les professionnels dans les FEI a induit la diminution des signalements sur les thématiques du transport des patients (78 contre 118 en 2023) et du parcours patient en imagerie (24 contre 75).

Les comités de traitement des FEI ont poursuivi leur travail, coordonnés par le service qualité. Composés de professionnels partie-prenante de chaque thématique, ils permettent la prise en compte et le suivi de chaque signalement.

Nombres de FEI instruite par thématiques

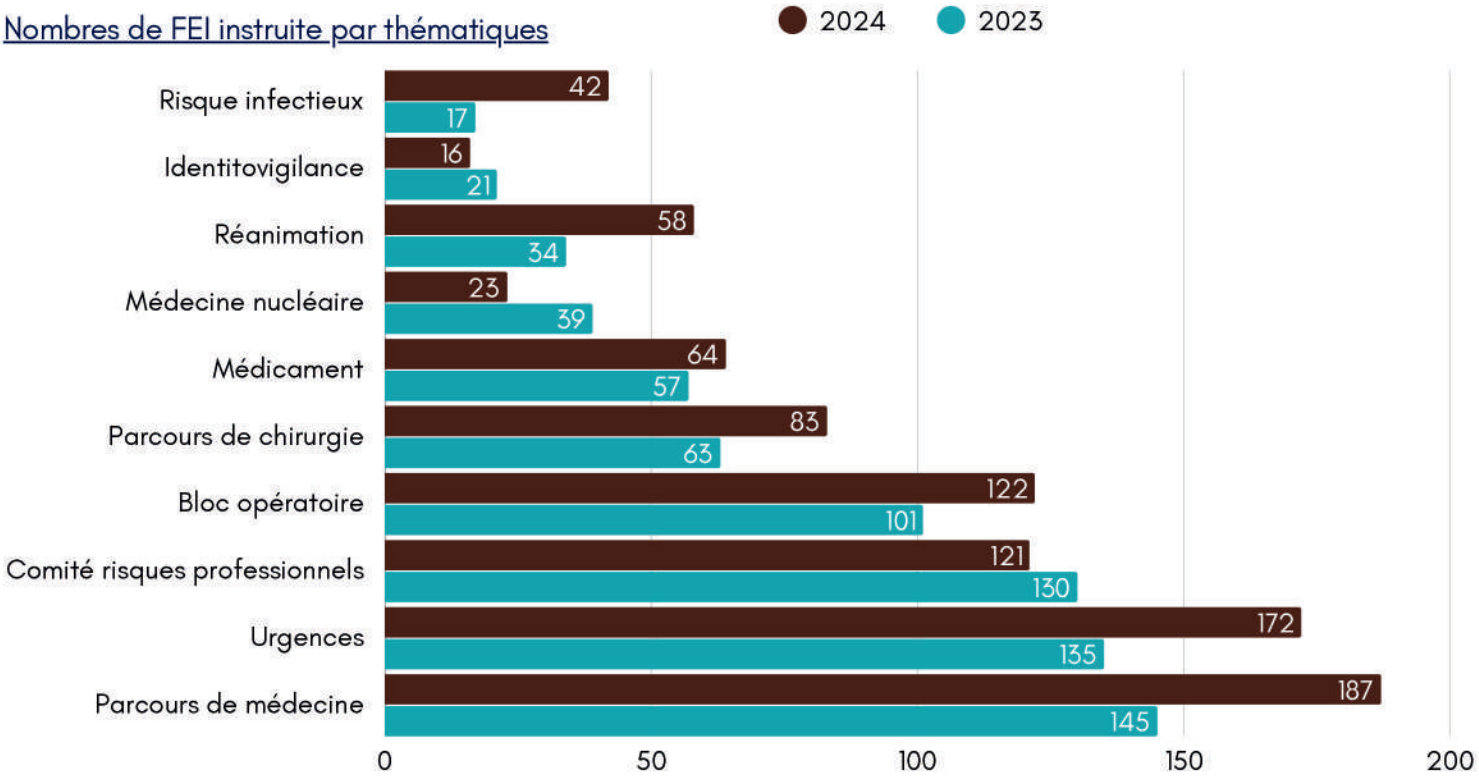

Le nombre de FEI a significativement augmenté par rapport à 2023, notamment pour les urgences, la réanimation, le parcours de soins en médecine et en chirurgie ainsi que les risques infectieux.

Cette évolution reflète une meilleure prise en compte des événements indésirables et un renforcement du suivi au sein des différents services.

Les EIG associés aux soins ont fait l'objet d'analyses approfondies avec les équipes concernées, permettant d'identifier et mettre en place des actions d'amélioration.

RETOUR D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS

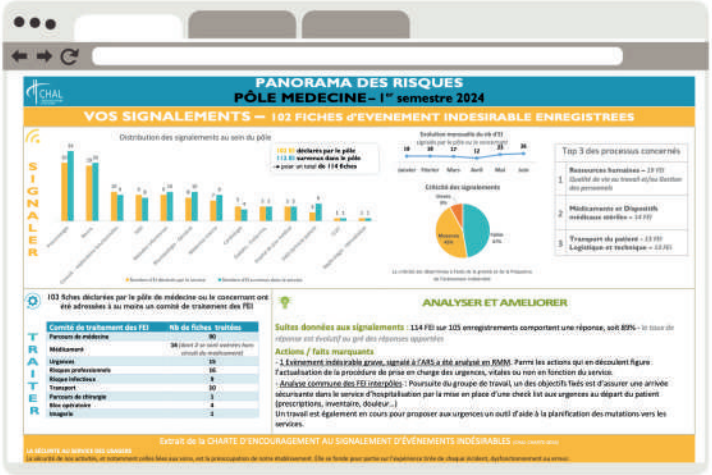

Depuis plusieurs années, le service qualité développe des supports d'information à destination des professionnels. Un panorama des risques est proposé à chaque pôle sous un nouveau format. Il est édité semestriellement et mis à disposition dans le logiciel Ennov. Il présente un état des lieux des FEI signalées, enregistrées et traitées. Un focus sur les actions et/ou faits marquants y figure également.

Une affiche dite de "retour d'expérience" est proposée à la demande et en fonction des sujets, pour communiquer et partager dans les services les enseignements issus de l'analyse d'un événement indésirable. Ces affiches restent à disposition dans le logiciel ENNOV.

Enfin à l'issue de chaque réunion des différents comités de traitement des FEI, le service qualité communique un compte rendu aux cadres participants à chaque réunion. Le détail des événements signalés et la suite donnée sont ainsi partagés et portés à la connaissance des équipes dans des classeurs dédiés.

GESTION DOCUMENTAIRE

Le service Qualité-Gestion des Risques pilote la mise à disposition des documents de référence du CHAL, dans la base documentaire électronique ENNOV.

1559 documents sont actuellement présents dans cette base, dont :

- 1463 (1220 en 2023 et 1091 en 2022) sont validés et à disposition
- 47 sont en cours de signature
- 372 sont en cours d'écriture

En 2024, 521 nouveaux documents (460 en 2023) ont été mis en forme et intégrés dans la base ENNOV, 329 nouveaux documents sont consultables par les professionnels (274 en 2023).

ÉVALUATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITE DES SOINS

RECUEIL DES INDICATEURS POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS - IQSS

Le service Qualité-Gestion des Risques coordonne le recueil des indicateurs IQSS permettant d'évaluer un état de santé, une pratique, une organisation ou la survenue d'un événement.

Les campagnes nationales annuelles de recueil IQSS à partir du dossier patient sont obligatoires pour tous les établissements de santé. En 2024 ont été audités avec la participation des professionnels de chaque secteur concerné :

- 64 dossiers d'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- 70 dossiers de chirurgie ambulatoire notamment pour évaluer et analyser la conformité de la lettre de liaison à la sortie
- 50 dossiers ont été analysés pour évaluer le respect des pratiques recommandées en matière de mise en œuvre des précautions complémentaires contact (PCC)

Les résultats de ces audits sont présentés aux instances, discutés lors des conférences de dialogue de gestion des pôles et diffusés dans chacun des services. Ils complètent une communication interne comportant d'autres résultats relatifs à la qualité et sécurité des soins, au moyen d'une affiche simplifiée à l'intention des services.

Salon d'accueil des familles sur le site de Findrol

DIFFUSION ANNUELLE DE TABLEAUX D'INDICATEURS DANS LES UNITÉS DE SOINS

Annuellement, le service qualité-gestion des risques collige différents résultats d'indicateurs sous la forme d'un tableau de bord. Leur affichage dans les services permet de soutenir une culture d'amélioration continue des pratiques auprès des équipes.

Il sert notamment à communiquer les résultats de l'audit des dossiers de soins, réalisé annuellement par la direction des soins. Le travail mené en collaboration avec les cadres contribue à améliorer ces résultats.

Tableau de bord de vos indicateurs qualité
Diabéto-néphrologie 2024

Service de Diabéto-néphrologie

PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX						
INDICATEURS	2021	2022	2023	2024	Cible	
Consommation SHA	91%	67%	50%	80%	100%	↗
Taux de conformité de traçabilité des PCH dans Easily	63%	60%	0%	18%	80%	→
PCH, bonnes pratiques de mise en œuvre	77%	82%	80%	74%	80%	→

INDICATEURS QUALITE ET SECURITE DES SOINS (IQSS)						
INDICATEURS – RESULTATS CHAL	2019	2022	2023	2024	Cible	
Qualité de la lettre de liaison à la sortie	34%	38%	44%	NE	80%	
Evaluation de la prise en charge de la douleur (Traçabilité de l'évaluation, prise en charge et réévaluation)	93%	78%	88%	NE	80%	
PCC : bonnes pratiques de Précautions Complémentaires Contact (Traçabilité de la prescription et information Patient)	2%	0%	Non évalué	38%	80%	↗

HEMOVIGILANCE			
INDICATEURS	Diabéto 2024	Néphro 2024	CIBLE
Conformité des prescriptions PSL	69.2%	93,1%	100%
% de non-conformités identito	7,7%	1,72	0%
% de non-conformité qualification prescription	/	3,45	0%
% de non-conformité éléments prescription	23,1%	1,72	0%
Conformité des examens IH	89,5%	90,5%	100%
% de non-conformité des demandes d'examens IH	4,5%	4,5%	0%
% de non-conformité des prélèvements des examens IH	6%	5%	0%

EXPERIENCE DES PATIENTS				
INDICATEURS	2023	2024	Cible	
Nombre de réponses reçues	43	53		→
Satisfaction concernant l'accueil	74,8	76	80	↗
Expérience positive de la prise en charge	83,9	82,6	80	→
Satisfaction concernant la sortie	64,9	69,6	80	↗

SECURITE DES SOINS						
INDICATEURS DOSSIER SOINS	2021	2022	2023	2024	Cible	
Recueil de données à l'entrée	100%	90%	100%	100%	100%	→
Macro-cible entrée MTEVD	40%	90%	100%	100%	100%	→
Transmissions ciblées ouvertes/suivies	88%	86%	100%	100%	100%	→
Diagramme de soins	89%	100%	90%	100%	100%	↗
Pancarte Pose et suivi des équipements	90%	100%	100% 80%	100% 100%	100%	→ ↗
Evaluation douleur	100%	100%	100%	90%	100%	↘
Si douleur < 3, réévaluation	/	/	/	67%		
Evaluation escarre	90%	40%	90%	90%	100%	→
IMC	100%	100%	100%	100%	100%	→
Check liste de sortie	75%	33%	60%	90%	100%	↗
Traçabilité de l'administration médicamenteuse	100%	100%	100%	100%	100%	→
Personne de confiance	/	90%	100%	100%	100%	→

INDICATEURS CULTURE SECURITE[1]	2021	2022	2023	2024
Nombre de signalements	5	13	22	18

→ **Voir le « Panorama des risques » de votre pôle pour le détail**

Les axes d'amélioration

- ✓ Faire connaitre aux équipes le Livret « Gestion du dossier patient informatisé Easily » et systématiser la distribution de la fiche des « incontournables du dossier de soins » aux nouveaux professionnels.
- ✓ Organiser une formation flash au mois de mai 2025 sur la bonne pratique de traçabilité du dossier de soins.
- ✓ Rappeler les bonnes pratiques de prélèvement sanguin pour les groupages sanguins
- ✓ Améliorer l'hygiène des mains des professionnels. Rappeler à l'équipe les opportunités de la friction à la SHA.

(1) drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/études-et-résultats ; Selon l'étude nationale de prévalence : 1 Evénement Indésirable tous les 5 jours dans un service de 30 lits

RELATIONS AVEC LES USAGERS

L'ÉCOUTE PATIENT, VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LEUR EXPÉRIENCE DE SOINS

L'enquête e-Satis vise à améliorer en continu la qualité des soins en recueillant directement l'avis et l'expérience des patients sur leur prise en charge. En 2024, 4 913 mails ont été envoyés, avec un taux de réponse de 22,9%, soit 1 123 patients ayant répondu. Ces retours constituent une précieuse source d'amélioration pour les équipes hospitalières, en identifiant les points forts et les axes de progression afin d'optimiser l'expérience des patients.

Depuis septembre 2024, l'outil de restitution des résultats e-Satis intègre un algorithme d'intelligence artificielle permettant d'analyser automatiquement les commentaires libres des patients, offrant ainsi une exploration facilitée de ces verbatims.

Le CHAL a fait le choix de donner un accès à cette plateforme à chacun des cadres de santé des services cliniques pour qu'ils puissent partager les retours des patients avec leur équipe, voire mettre en œuvre des actions spécifiques.

Ces nouvelles modalités visent une meilleure prise en compte de l'expérience des patients dans les démarches d'amélioration continue des services.

COLLABORATION AVEC LES USAGERS POUR L'AMÉLIORATION DES PARCOURS PATIENT

Dans le cadre de ses missions, la Commission Des Usagers (CDU) a instruit 64 réclamations en 2024 (contre 80 l'année précédente).

Répartition des réclamations par pôle

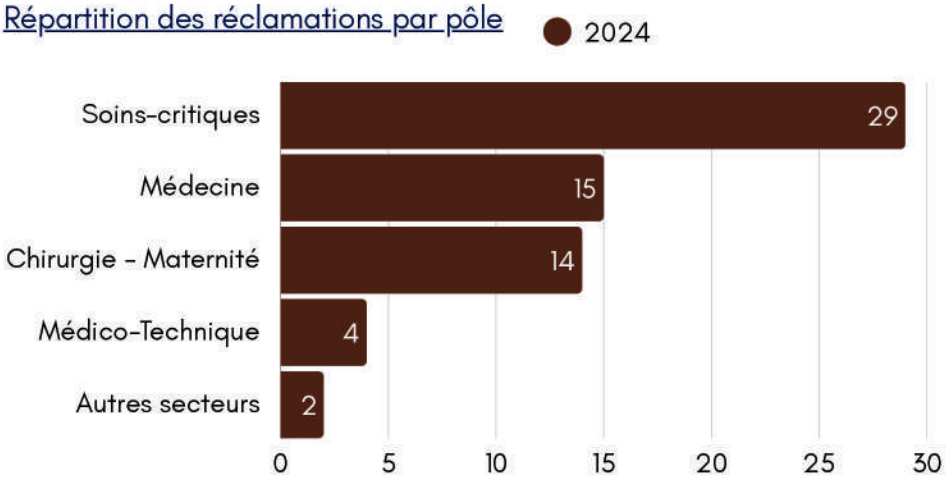

Répartition des motifs de réclamation

		Courriers
Accueil et administration	Attente	1
	Accueil	2
	Facturation	4
	Standard téléphonique	1
	Rendez-vous	6
Prise en charge médicale	Contestation du diagnostic	5
	Divergence sur les actes médicaux	10
	Communication de l'information médicale	8
	Relation avec le médecin/la sage-femme	6
	Qualité des soins	1
	Prise en charge de la douleur	1
	Coordination des soins	1
Prise en charge paramédicale	Relation avec le personnel soignant	2
	Coordination dans la chaîne des soins	2
	Qualité des soins	2
	Divergence sur les actes paramédicaux	1
Vie quotidienne	Mécontentement de la prestation hôtelière	1

L'instruction par la Commission des Usagers (CDU) des dossiers 2024 n'était pas finalisée au 01/04/2025.

Professionnelle de l'HAD en intervention auprès d'un patient

FORMATION

IFSI-IFAS

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants (IFSI-IFAS) du CHAL, futur Institut de Formations des Professions de Santé (IFPS), poursuit une dynamique forte de qualité et d'inclusion. Engagé depuis mars 2021 dans le processus de certification QUALIOPI, l'organisme de formation a obtenu sa première certification sans non-conformité fin 2021, confirmée lors de l'audit de surveillance d'avril 2023 puis renouvelée, à nouveau sans non-conformité, en décembre 2024. L'IFSI-IFAS a, en parallèle, intégré la démarche H+ Formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Agefiph, afin de renforcer l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Cette labellisation garantit un accompagnement personnalisé ainsi que la formation de l'équipe pédagogique aux enjeux d'inclusion et des dispositifs d'apprentissage adaptés.

Reconnu pour ses pratiques pédagogiques innovantes et adaptées aux spécificités des différentes professions, l'Institut dispense ses enseignements notamment à travers des méthodes expérientielles : théâtre forum, simulation en santé, etc. Il s'implique également dans des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de divers publics, en partenariat avec les établissements d'enseignement général et professionnel. L'équipe pédagogique veille également à sensibiliser les apprenants aux handicaps et participe aux divers événements annuels majeurs tels qu'Octobre Rose.

IFSI-IFAS

90% DE TAUX DE RÉUSSITE

DIPLÔMÉS

- **ÉTUDIANTS INFIRMIERS** 96
- **ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS** 55

FORMATION PROFESSIONNELLE

BUDGET	1 703 502,48 €
FORMATIONS DÉLIVRÉES	2770
DU ENGAGÉS	12
PROMOTIONS PROFESSIONNELLES EN COURS	38
CONTRATS D'APPRENTISSAGE	9
FORMATION DES PRATICIENS	65

- dont 20 pour un DU/DIU

FORMATION INFIRMIÈRE

111 places sont attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- 83 places pour les candidats issus de la sélection via Parcoursup
- 26 places pour les candidats de la filière Formation Professionnelle Continue (FPC)
- 2 reports

3219 candidats se sont présentés par la voie Parcoursup et 108 candidats relevant de la FPC ont participé aux épreuves de sélection.

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation. Cette sélection est réalisée par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant. **77** places sont attribuées par la Région dont 20% sont réservées aux agents relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC).

FORMATION CONTINUE

La dynamique territoriale se poursuit en matière de formation continue :

- L'activité de formation AFGSU a été transférée dans des locaux adaptés à l'HDDS.
- Des conventions de coopération en simulation ont été formalisées afin d'harmoniser le partage des coûts matériels et des effectifs pour les sessions en simulation.
- Les parcours de formation destinés aux cadres et aux secrétaires médicales sont désormais déployés sur le territoire.

La coordination avec la formation médicale est optimisée, et certaines sessions, telles que la simulation sur la gestion des situations critiques en unités de soins ou les programmes d'éducation thérapeutique, intègrent désormais les personnels paramédicaux et médicaux.

La collaboration avec l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier) est également renforcée pour l'accueil de groupes régionaux sur le site du CHAL, notamment dans le cadre des formations *Premiers secours en santé mentale* et *Onco-AURA*.

Exercice de simulation en santé

ATTRACTIVITÉ

Intrinsèquement lié à la fidélisation, l'attractivité de notre établissement repose sur une gestion efficace des ressources humaines, financières et matérielles. Cela se traduit par une politique de Qualité de Vie au Travail ambitieuse, un dialogue social responsable, un soutien en faveur de l'innovation en santé par la recherche clinique, un développement de l'offre de soins et les investissements dans des technologies modernes, au bénéfice direct des professionnels et des patients du territoire. Notre attractivité s'exprime également par nos engagements en faveur du Développement Durable. Porté par nos professionnels engagés, notre hôpital adopte des pratiques toujours plus responsables, tant sur le plan social (égalité d'accès aux soins, diversité, inclusion) qu'environnemental (mobilités douces, gestion des déchets).

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES

L'année a été marquée par une dynamique forte de consolidation des équipes médicales au CHAL, résultat d'une politique volontariste de recrutement et d'attractivité. De nouveaux praticiens ont rejoint l'établissement, venant renforcer des pôles clés : APM, anesthésie, chirurgie (viscérale, orthopédique, vasculaire et urologique), médecine interne, soins palliatifs, laboratoire, infectiologie, néphrologie, pneumologie et polysomnographie, prise en charge de la douleur, réanimation, pédiatrie, victimologie, médecine légale et hygiène hospitalière.

POLITIQUE D'ACCUEIL DES PRATICIENS SÉNIORS

Dans le prolongement des actions menées en 2023 pour optimiser l'accueil des internes et des docteurs juniors, une nouvelle politique d'intégration des praticiens séniors a été déployée. Elle structure désormais chaque arrivée autour d'un parcours d'accueil complet : accompagnement coordonné par les services supports, outils dédiés pour faciliter l'installation, et une première journée banalisée intégrant une formation aux outils numériques, la rencontre des équipes et la découverte de l'établissement. Cette organisation renouvelée renforce l'attractivité du CHAL et contribue à offrir des conditions d'accueil et d'exercice de grande qualité.

POLITIQUE SOCIALE

Fil rouge de la politique sociale du CHAL, le plan attractivité-fidélisation a notamment permis la mise en œuvre, en 2024, de **mesures spécifiques et exceptionnelles** pour les manipulateurs en électro-radiologie. **Revalorisation des rémunérations**, **organisation du travail en 12 heures**, appui paramédical renforcé et **solutions de logement** ont contribué à améliorer les conditions d'exercice et à répondre aux tensions de recrutement sur ce métier.

Dans le même temps, des avancées notables ont été mise en oeuvre pour l'ensemble des professionnels avec :

- la **mise en place d'une indemnité de résidence** destinée à soutenir le pouvoir d'achat en zone transfrontalière,
- l'attribution de **cinq points d'indice supplémentaires** dès janvier et application des grilles Ségur aux personnels paramédicaux non soignants.

Les autres dispositifs – **prime d'engagement collectif**, **parrainage** et ambassadeurs du CHAL – continuent de stimuler l'innovation et la dynamique des équipes. Accessibles à tous, ils encouragent et valorisent les projets collaboratifs imaginés et portés par les équipes, les services et les pôles. Depuis 2020, **20 projets ont été retenus et financés par le Comité Innovation**.

Pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, la politique de soutien aux familles se poursuit avec la réservation de dix berceaux extérieurs et le déploiement des dispositifs comme le télétravail, particulièrement apprécié. Enfin, un partenariat avec l'AATES (Habitat Solidaire) facilite l'accès au logement. Cinq appartements en sous-location sont désormais proposés aux professionnels sur les communes d'Archamps, Bonneville, Ville-la-Grand et Saint-Pierre-en-Faucigny. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une vision plus large de modernisation et d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT).

Parallèlement, la Direction des Ressources Humaines a engagé des projets structurants pour les prochaines années avec l'élaboration d'une politique d'égalité professionnelle, une campagne de prévention des violences sexistes et sexuelles, le renforcement du service de santé au travail avec le recrutement d'un médecin du travail, d'un médecin collaborateur et d'une psychologue mais aussi avec la contractualisation avec des médecins agréés pour faciliter l'accès aux visites médicales.

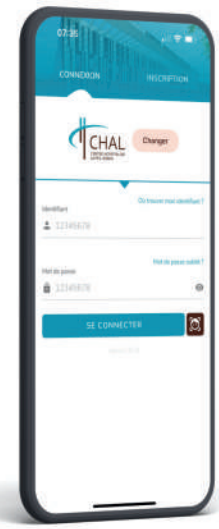

2024 a également marqué un tournant numérique avec le lancement du portail agent. Ce nouvel outil permet à tous les agents de consulter en ligne son planning, ses compteurs, ses bulletins de salaire, ses démarches administratives et les dernières actualités de l'établissement.

Enfin, les éléments de langage des Lignes Directrices de Gestion ont été actualisés avec la clarification des attentes par niveau, la redéfinition des critères d'attribution des niveaux «Expert» et «Très satisfaisant», la précisions sur les points bonus et l'actualisation de la cartographie des métiers. Dans le même temps, la pondération entre valeur professionnelle et acquis de l'expérience a été fixée à 50/50 avec les partenaires sociaux, et la procédure de recours a été simplifiée.

CONCIERGERIE DU CENTRE HOSPITALIER ALPES-LEMAN

L'offre de conciergerie s'est enrichie de nouveaux services destinés aux professionnels (garage, téléphonie, vélos, etc.), ainsi que par la mise en place de partenariats avec des commerçants locaux, en complément des expositions temporaires organisées ponctuellement à la sortie du SELF.

Le développement de nouvelles solutions d'hébergement a destination des personnels, avec plus de 110 lits en gestion, se poursuit afin de faciliter l'installation des professionnels dans la région et de renforcer l'attractivité de l'établissement dans le cadre de ses recrutements.

CHIFFRES CLÉS

39 544 843 €

MASSE SALARIALE 2025

1 742

NOMBRE D'ETP RÉMUNÉRÉS

14 %

Professionnels Médicaux
241 Médecins (187 ETP)
& 56 Internes (56 ETP)

18 %

Professionnels Techniques et Logistiques (217 ETP)
Médico-Techniques (82 ETP)
Éducatifs et Sociaux (15 ETP)
Apprentis (6 ETP)

55 %

Professionnels Soignants
IDE et IDE spécialisés (410 ETP)
AS - ASH (438 ETP)
Sages-femmes (47 ETP)
Autres (66 ETP)

13 %

Professionnels Administratifs (218 ETP)

RECRUTEMENTS

308
PERSONNELS NON MÉDICAL

59
PRATICIENS

NOMINATIONS

80
STAGIAIRES PNM[1]

14
PRATICIENS

19 %

TURN OVER MOYEN ANNUEL

↙ - 3,5 POINTS VS 2023

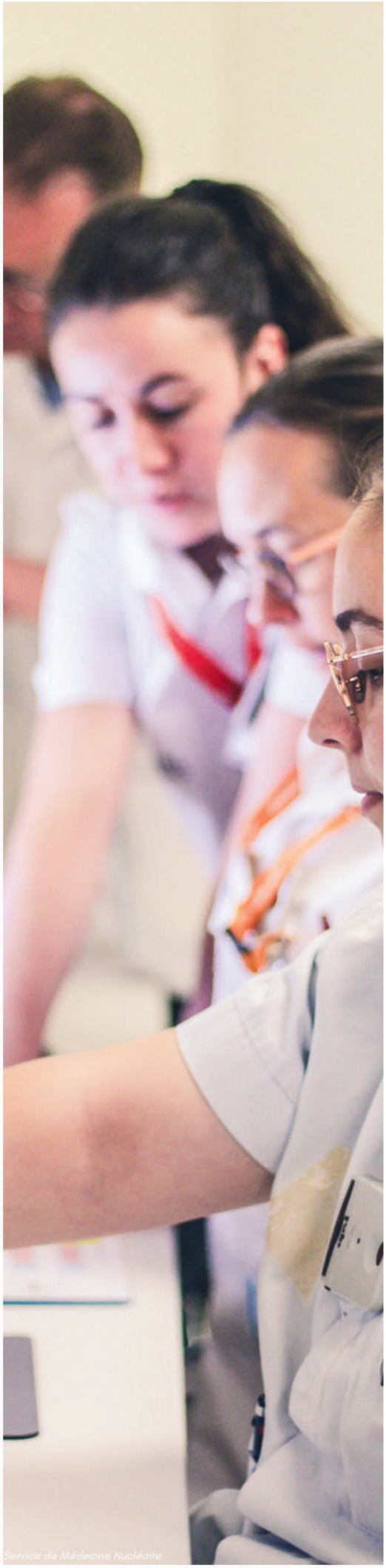
Service de Médecine Nucléaire

[1] Personnels Non Médical

RECHERCHE

L'activité de recherche du CHAL est organisée à l'échelle des 2 Savoie au sein d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS). Créé fin 2022, le GCS Recherche Clinique des 2 Savoie (RC2S) a permis de mutualiser les forces en présence entre les 7 établissements du GHT Léman Mont-Blanc, le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) et le Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS). Cette organisation favorise la mutualisation des compétences, la structuration d'une politique territoriale de recherche, l'atteinte collective des seuils d'inclusions et de publications nécessaires à l'obtention des financements MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation). En 2024, cette coopération a permis de pérenniser le doublement des crédits MERRI perçus par les établissements du GHT Léman Mont-Blanc, atteignant 406 K€ (vs 180 000€ en 2022).

Les travaux en cours au sein du GCS portent sur la mise en place d'une unité de promotion transversale, l'élaboration de projets communs et la préparation d'une convention-cadre avec l'Université Savoie Mont Blanc. Parallèlement, le CHAL poursuit son accompagnement des équipes médicales dans la mise en œuvre des essais cliniques et contribue ainsi, au sein du GCS, à l'innovation au service des soins sur le territoire.

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre du plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2023-2027 du CHAL la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion, en lien avec la Direction des Achats, des Ressources Logistique, des Services Techniques et des Travaux et la Direction des Systèmes d'Information, assure le pilotage de la stratégie financière du CHAL et participe aux nombreux projets d'investissements. Elle assure le maintien des équilibres budgétaires et du dialogue de gestion avec les services. Ce degré d'exigence permet d'assurer le financement de la mise en œuvre du projet d'établissement et des opérations majeures dans le cadre du Bail Emphytéotique Hospitalier[1].

Vue du site de Findrol à Contamine-sur-Avre

[1] Les Établissements Publics de Santé (EPS) peuvent établir une forme de partenariat avec des investisseurs privés par le biais d'un Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH) pour construire ou moderniser leurs équipements (biens immobiliers), lesquels EPS récupérant la pleine propriété de ces derniers au terme du bail.

TRAVAUX

Portés par la dynamique impulsée par la Gouvernance pour anticiper les besoins actuels et futurs du territoire, deux des grands projets immobilier de l'établissement ont franchi en 2024 des étapes déterminantes, marquant une avancée significative de ces opérations structurantes.

RECONSTRUCTION DE L'IFSI-IFAS

Fruit de la collaboration entre le CHAL et Annemasse Agglo, ce projet répond aux besoins respectifs des deux institutions. Il contribue aussi au rayonnement des métiers du soin, du territoire et de la politique régionale en matière de développement de la formation supérieure.

Le Campus de l'Étoile a été conçu et dimensionné pour permettre la formation complète de près de 800 étudiants, avec une répartition en trois promotions à terme de 120 à 140 étudiants en soins infirmiers, 100 élèves aides-soignants, ainsi que 250 étudiants inscrits dans les différentes formations Grand Forma.

Le futur bâtiment, d'une surface d'environ 4000 m^2, sera composé des locaux du CHAL destinés aux besoins du futur IFPS (environ 2300 m^2) et des locaux dédiés à Annemasse Agglo. Des locaux mutualisés d'une superficie de 1400 m^2 regrouperont l'accueil, le grand amphithéâtre de 250 places, l'espace de restauration, les locaux logistiques et techniques, ainsi que les espaces dédiés à la vie étudiante, le foyer et l'espace détente.

Le coût total de l'opération comprenant les études et les travaux s'établit à 20 M€ toutes taxes et dépenses comprises. Financée à hauteur de 50% par le CHAL et 50% par Annemasse Agglo, le projet bénéficie du soutien indispensable de la Mairie d'Ambilly par la mise à disposition du foncier, du Conseil Départemental de Haute-Savoie à hauteur de 4,2 M€ (y/c mobilier), de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 5,4 M€, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.

Le nouveau bâtiment, dont la mise en service est programmée à la fin du second semestre 2025, répondra aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux du département en matière de formation professionnelle continue et permettra de former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants.

Grand amphithéâtre de l'IFPS

OPÉRATION D'ADAPTATION ET D'EXTENSION DU PLATEAU TECHNIQUE

La construction d'une extension de 2 400 m² répartis sur 3 étages, associée à la restructuration de 3 200 m² de locaux existants, permettra de transformer les organisations et de moderniser les infrastructures du CHAL, améliorant de fait, la prise en charge des patients et la qualité de vie au travail des professionnels, tout en répondant aux besoins prioritaires d'adaptation des locaux à face l'évolution des niveaux d'activité.

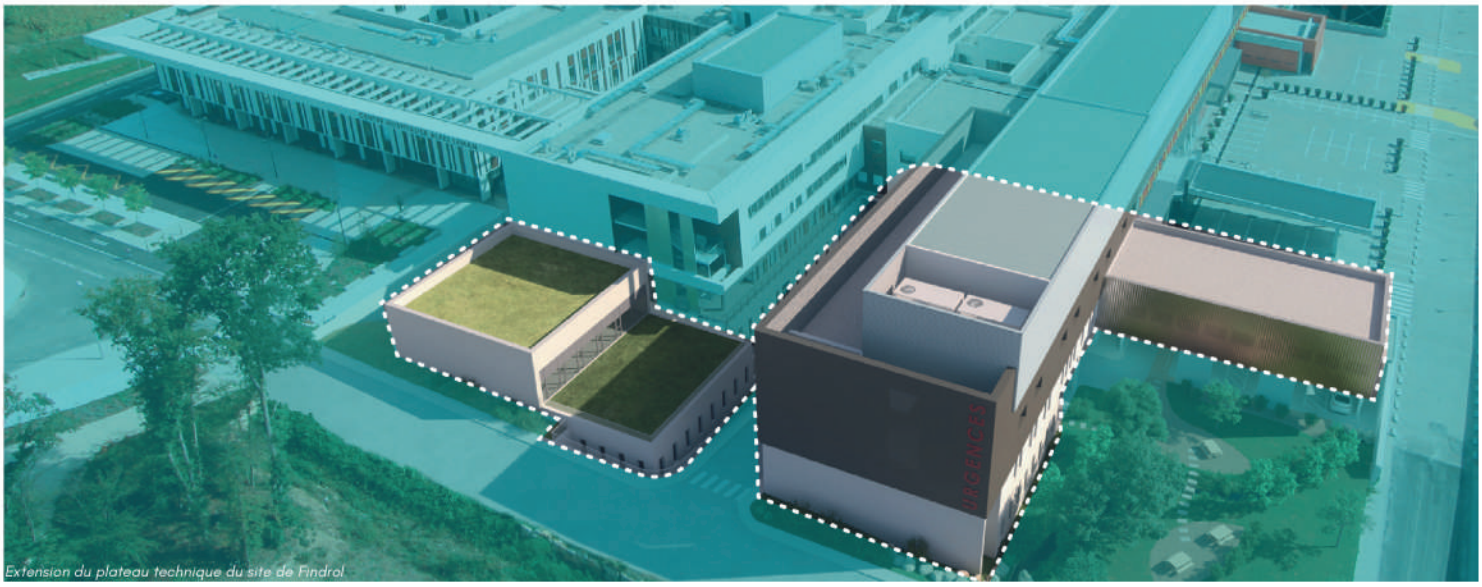

Extension du plateau technique du site de Findrol

Cette opération se distingue par son envergure, son mode opératoire et la nature des services concernés. Réalisés en site occupé, les travaux nécessitent une organisation rigoureuse afin de maintenir les activités. À terme, l'extension du plateau technique permettra :

- l'agrandissement du service des Urgences pour répondre aux besoins du territoire ;
- l'adaptation du bloc opératoire pour développer les activités de jour en ambulatoire et l'ouverture d'une salle hybride équipée d'un scanner ;
- la création de nouveaux espaces dédiés à la gynécologie-obstétrique, avec l'aménagement d'une nouvelle salle de pré-travail au niveau du bloc obstétrical ;
- la restructuration des locaux du Laboratoire, avec la création d'un secteur de Biologie Moléculaire et l'aménagement d'une zone de bureaux ;
- le réaménagement de la pré-stérilisation.

Les travaux ont débuté en octobre 2024 et seront finalisés début 2028. Le coût total de l'opération s'élève à 29 M€, dont 26 M€ pour les travaux et 3 M€ pour les équipements. L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes apporte un financement à hauteur de 5 M€.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Dossier Patient Informatisé (DPI) EASILY, regroupe désormais toutes les fonctionnalités clés nécessaires à la gestion des dossiers de soins, des urgences, des prescriptions médicamenteuses, ainsi que les dossiers des résidents des EHPAD. Cet outil intègre également le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) permettant ainsi le codage des actes pour une juste facturation. Outil indispensable, le DPI évolue au rythme des nouveautés réglementaires, de la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités et des bonnes pratiques partagées par les utilisateurs hospitaliers.

Depuis 2023, le DPI EASILY est utilisé par les 7 établissements membres du Groupe Public Léman Mont-Blanc. Cette convergence permet de favoriser les échanges entre professionnels de santé afin que, pour un patient donné, ils puissent consulter l'ensemble des documents médicaux nécessaires à sa prise en charge.

Dans le même temps, conformément à la feuille de route établie par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a poursuivi ses efforts pour rendre les patients pleinement acteurs de leur prise en charge grâce à l'interconnexion des DPI aux Dossiers Médicaux Personnels (DMP), désormais accessibles aux patient via Mon Espace Santé. Les équipes ont aussi atteint les objectifs fixés par le programme SUN-ES comprenant, la qualification systématique des identités selon le référentiel national (INS), l'alimentation automatique du DMP avec les lettres de liaison, ordonnances, résultats biologiques et comptes rendus d'imagerie, et la généralisation de la Messagerie Sécurisée de Santé pour garantir la confidentialité des échanges entre professionnels comme entre patients et professionnels.
En parallèle, l'offre numérique a également été renforcée pour les professionnels de santé avec la mise en place d'un module de gestion informatisée des lits, offrant une visibilité en temps réel sur les disponibilités et le développement des téléexpertises entre médecins, spécialistes hospitaliers et professionnels libéraux, en partenariat avec le GCS SARA. L'année 2024 a également été marquée par plusieurs projets innovants: mise en œuvre d'un réseau informatique sécurisé et très haut débit mutualisé au sein du GHT, le déploiement d'un automate de dispensation nominative journalière des médicaments connecté au DPI, l'accompagnement de la mise en place du robot chirurgical et la généralisation de la dictée numérique avec reconnaissance vocale auprès des médecins, directement intégrée dans le DPI.

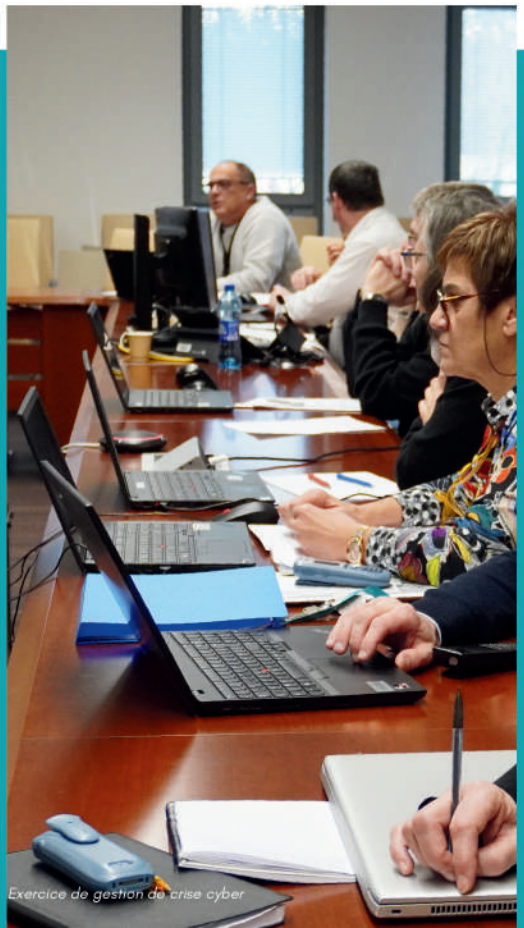
Exercice de gestion de crise cyber

SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Face à la recrudescence des cyberattaques, la DSI renforce en continu la sécurité des logiciels, des infrastructures et des données du CHAL et des établissements du GHT Léman Mont-Blanc. Des audits réguliers réalisés par des prestataires externes permettent d'identifier les points d'amélioration et de déployer des plans d'action coordonnés à l'échelle territoriale. En parallèle, des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des professionnels via une plateforme d'e-learning commune, afin de favoriser l'appropriation des bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Des exercices de gestion de crise sont également organisés chaque année pour tester la résilience des organisations et déployer, si nécessaire, des procédures dégradées garantissant la continuité des activités.

ACHATS

En 2024, le service des achats a soutenu plusieurs projets stratégiques majeurs, représentant un investissement global de 1,12 M€. Parmi les réalisations marquantes figurent la mise en place d'un robot de Dispensation Nominative Journalière (DDN) à la pharmacie, le déploiement du robot chirurgical Da Vinci, l'installation d'une machine sécurisant le transfert de formol, l'extension du self et la création de la Maison des Femmes. Le parc automobile a également été renforcé avec l'acquisition d'un nouveau véhicule UMH (Unité Mobile Hospitalière) et de véhicules à faibles émissions, en cohérence avec les engagements environnementaux de l'établissement.

Le secteur biomédical a engagé 3,57 M€ d'investissements, notamment pour le renouvellement d'un TEP Scan et la réalisation de plusieurs projets liés à l'extension du plateau technique. Par ailleurs, la Direction des Achats et des Ressources Logistiques (DARL) a doté le CHAL d'un plan ambitieux de renouvellement des équipements biomédicaux sur les quatre prochaines années.

LE PLAN ANNUEL D'ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL ET HÔTELIER 2024 A ÉTÉ RÉALISÉ À PRÈS DE 80 % POUR UN MONTANT TOTAL DE PLUS DE 610 330 €.

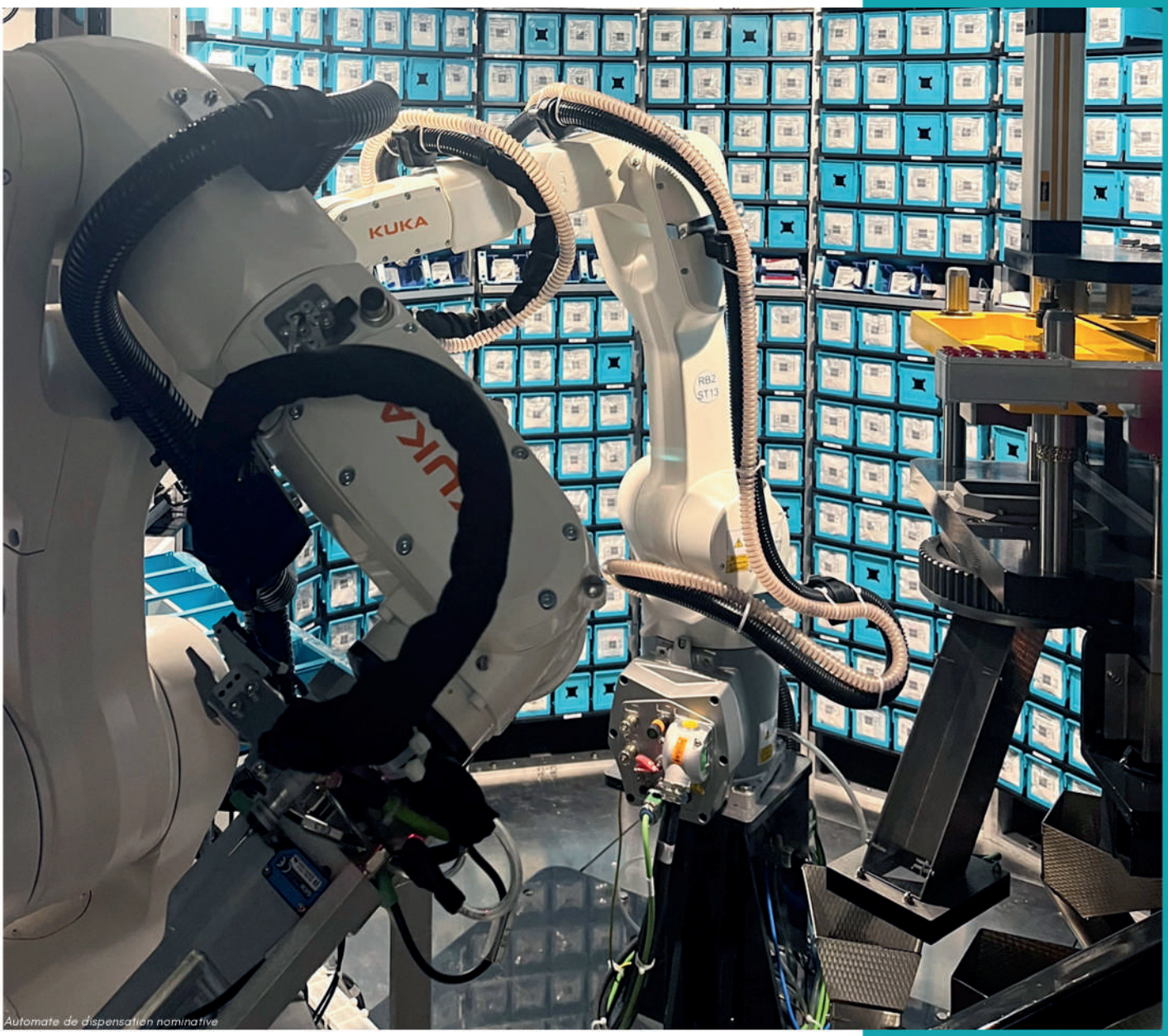

Automate de dispensation nominative

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant que premier employeur public du Nord de la Haute-Savoie, le CHAL est investi d'une importante responsabilité sociale et environnementale, tant à l'égard des hospitaliers que des patients du territoire. Conscient de son impact, l'établissement a intégré la durabilité au cœur de ses priorités dès l'ouverture du site de Findrol en février 2012.

Le plan d'action du CHAL en faveur du développement durable porte notamment sur l'amélioration des infrastructures, la maîtrise de la consommation énergétique, les achats responsables, le traitement des déchets, l'éco-conception des soins, le développement de solutions de mobilité durable, ainsi que la promotion de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion dans le respect des valeurs du service public.

Dans une démarche résolument sociétale, le CHAL agit pour relever les défis environnementaux et sociaux de manière globale et coordonnée. Afin de renforcer cette dynamique, la gouvernance a validé en avril 2022 la création d'un Comité Développement Durable, impliquant l'ensemble des professionnels dans la démarche de RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). En deux ans, le comité a déjà initié et accompagné près de 30 projets.

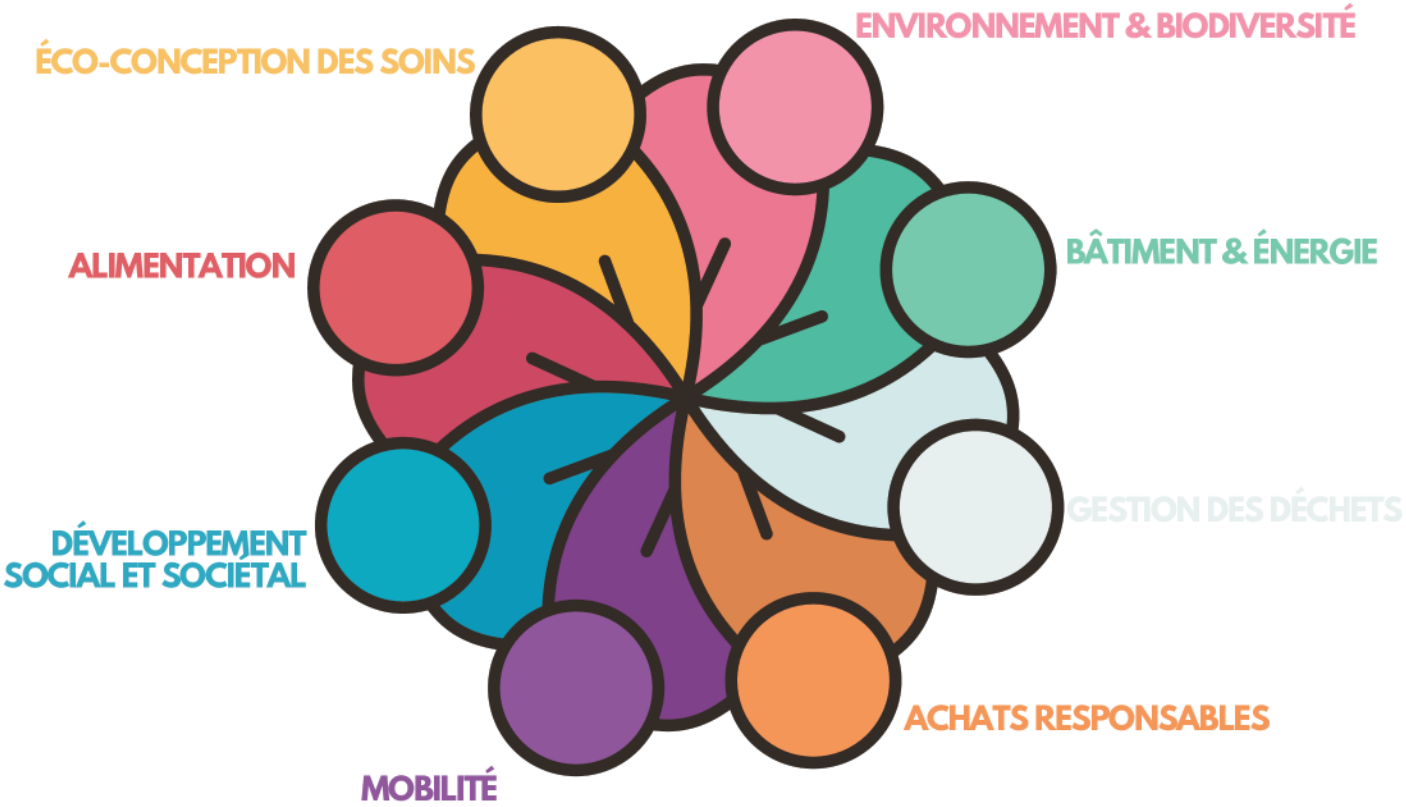

PARTAGE

Distribution de rose aux professionnelles du CHAL le jour de la fête des mères

Coopération active entre structures de santé publiques et privées, professionnels libéraux, institutions ainsi que les représentants de l'État, visant à optimiser et mutualiser les ressources pour garantir une prise en charge coordonnée et continue, par la mise en place de filières structurées complétées par des parcours de soins fluides et lisibles. Fondé sur la solidarité, l'échange et l'entraide, le partage est l'une de nos valeurs. Essentiel pour un système de santé efficient, accessible et durable, le partage s'illustre aussi au travers des nombreux événements, soirées, conférences, concours, campagnes de sensibilisation, organisés par le CHAL à destination des patients, des résidents, des professionnelles et du territoire.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Pour garantir une offre de soins équilibrée, solidaire et graduée sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, le CHAL en tant qu'établissement support du GHT, s'attache à optimiser l'efficience des actions communes et à renforcer les synergies avec les autres structures de santé et les professionnels de la médecine de ville. Avec plus de 5 000 professionnels, dont 500 médecins, 2 700 lits et places, la stratégie du groupe public s'affirme à travers plusieurs actions concrètes déployées dans les différentes filières identifiées dans le Projet Médical Partagé (PMP), adopté en juin 2017. Ensemble, les sept établissements du GHT accueillent annuellement plus de 100 000 hospitalisations et 150 000 passages aux urgences, pour un budget consolidé de près de 500 millions d'euros.

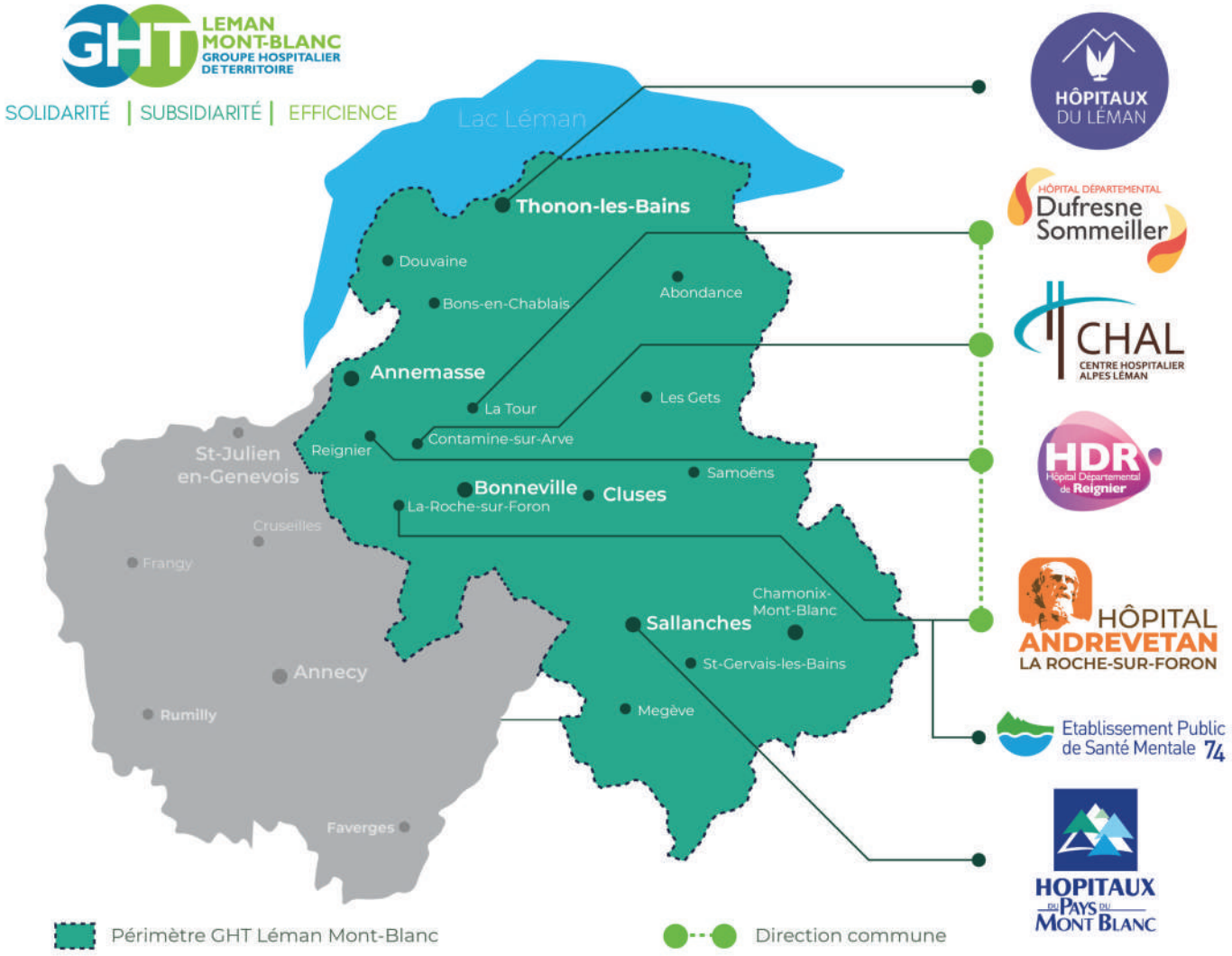

En 2024, les sept établissements membres du Groupe Public Léman Mont-Blanc ont œuvré au renforcement des coopérations entre les établissements hospitaliers, publics comme privés, les acteurs médico-sociaux et les professionnels de santé libéraux, afin d'améliorer encore la coordination des parcours et de fluidifier la prise en charge des patients.

Médecine	• Mise en place de postes partagés (CHAL/HPMB) en Neurologie et Polysomnographie.
Chirurgie-Maternité	• Ouverture de la Maison des Femmes Haute-Savoie au CHAL. • Déploiement d'un robot chirurgical sur les 3 MCO du GHT Nord.
Soins critiques	• SAS 74 en lien avec CHANGE, CPTS SAMU 74, ARS, CPAM. • Constitution d'un dossier pour l'activité de prélèvements multi-organes en lien avec l'Agence Biomédecine.
Projet soignant	• Acculturation à l'innovation et à la recherche. • Synchronisation des temps médicaux et non médicaux.
Filière Gérontologique et Soins Palliatifs	• Élargissement du périmètre d'intervention de l'Équipe Mobile Hospitalière avec l'intégration de trois nouveaux Établissements d'Accueil Médicalisé (EAM). • Déploiement de projets de prévention en EHPAD : activité physique adaptée (APA), santé bucco-dentaire et sécurisation des traitements, en partenariat avec les acteurs du territoire. • Ouverture d'un Centre de ressources territorial 74 pour personnes âgées à l'HDR. • Développement des interventions et des consultations en EHPAD et structures Handicap par l'EMSP74 ainsi que de l'activité de l'équipe mobile de gériatrie en extrahospitalier, au domicile et dans les Résidences EHPAD.
Qualité, Gestion des risques et relations avec les usagers	• Accompagnement de patients volontaires pour devenir patients partenaires et organisation d'ateliers pour co-construire les parcours de soin entre soignants et patients-partenaires.
Ressources Humaines	• Déploiement d'une cellule de conciliation. • Renforcement des partenariats pour faciliter l'accès au logement. • Mise en place de mesures d'attractivité communes aux établissements du GHT et d'une équipe de santé au travail territorialisée.
Achats et logistique	• Maintien d'une performance stable des équipes achats du GHT, avec des gains estimés à 2,2 M€ malgré l'inflation. • Déploiement du SI national Achats hospitaliers et d'un SI achat GHT.
Système d'information	• Adaptation de la gouvernance et du pilotage du SI aux orientations stratégiques du GHT par la DSI de territoire. • Renforcement permanent de la sécurité Cyber (dès 2022). • Mise en œuvre d'un réseau d'interconnexion de sites GHT LMB (de septembre 2023 à octobre 2024). • Déploiement d'un programme E-learning en cybersécurité.
Formation	• Renforcement de la formation des managers médicaux avec 57 participants répartis sur 13 modules dédiés au pilotage des équipes, à la gestion de projets et à la coordination territoriale. • Coordination des instituts de formation du GHT pour proposer une offre plus large et spécifiquement adaptée aux besoins du territoire. • L'IFSI-IFAS du CHAL a formé 107 professionnels et délivré 378 heures de formation, avec un taux de satisfaction moyen de 94,74 %. • Prise en compte du bien-être étudiant (qualité de vie et bien-être en stage et à l'IFSI-IFAS). • Mise en place d'une formation continue partagée entre les IFSI/IFAS du GHT.
Projet managérial	• Développement du SIHRô et soutien des projets innovants. • Déploiement d'actions de développement durable à l'échelle du CHAL et du GHT.

Stand du GHT Léman Mont-Blanc sur le salon Infirmier 2024

MÉCÉNAT

Le Fonds de dotation SIRHô, pour « Santé Innovation Recherche Hôpital », accompagne, depuis 2022, l'activité des établissements publics de santé membres du GHT Léman Mont-Blanc et notamment celle du Centre Hospitalier Alpes Léman.

Grâce à la générosité de son cercle de mécènes et de donateurs, le Fonds SIRHô soutient des projets de santé portés par les équipes médico soignantes au bénéfice des patients, des résidents, des personnes fragilisées et des professionnels de santé. Les projets valorisés répondent aux priorités suivantes :

- Améliorer l'accueil et la prise en charge des usagers,
- Prendre soin des soignants,
- Attirer et fidéliser des compétences d'excellence,
- Soutenir la Recherche et l'innovation.

EN TROIS ANS, LE SIRHÔ A APPORTÉ SON SOUTIEN À 36 PROJETS DE SANTÉ DONT 16 PROJETS PENSÉS ET PORTÉS PAR LES PROFESSIONNELS DU CHAL :

- Une fresque artistique dans le service Pneumologie,
- Des soins des socio-esthétique pour les patients atteints d'un cancer,
- La promotion des actions culturelles à l'Hôpital sur le site de Findrol comme dans les résidences EHPAD,
- L'acquisition de casque de réalité virtuelle et l'installation de plafond lumineux dans les boxes pédiatriques pour adoucir l'accueil des enfants aux urgences,
- L'achat de matériel médical et d'équipement de pointe,
- La participation à la formation des professionnels de santé,
- etc.

Utilisation d'un casque de réalité virtuelle aux urgences pédiatriques

RÉTROSPECTIVE

Retour en images sur les nombreux temps forts qui ont rythmé et marqué l'année 2024, avec notamment l'organisation de plus de 80 événements de différentes envergures à destination des hospitaliers, des résidents et/ou des patients sur l'ensemble des sites du CHAL.

CÉRÉMONIE DES VOEUX

JOURNÉE PORTE OUVERTE DE L'IFSI-IFAS

VISITE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ARS AURA

SIGNATURE DE L'EXTENSION DU PLATEAU TECHNIQUE

DON INNERWHEEL À L'HÔPITAL DE JOUR

STAND DÉPISTAGE DES MALADIES RÉNALES

STAND D'INFORMATION SUR LA DRÉPANOCYTOSE

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

ARRIVÉE DES INTERNES

CONVENTION ENTRE LE CHAL ET LA CLINIQUE DES VALLÉES

MAI À VÉLO

DON DE DOUDOUS ÉTOILES AUX URGENCES PAR LE ROTARY

PORTES OUVERTES CENTRE AMP74

2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DES SOINS

ARRIVÉE DU ROBOT CHIRURGICAL

FÊTE DE LA MUSIQUE

PARCOURS DE DÉCONTAMINATION NRDC

DON DE MASCOTTES DES JEUX OLYMPIQUE PAR L'ARS

VISITE DU FUTUR IFPS

PREMIÈRE INTERVENTION DU ROBOT CHIRURGICALE

SOIRÉE CONFÉRENCE SEPTEMBRE TURQUOISE

10 ANS MÉDIATHÈQUE DU CHAL

JOURNÉE ROSE AU CHAL

DÉBUT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU PLATEAU TECHNIQUE

INAUGURATION DE LA MAISON DES FEMMES DÉPARTEMENTALE

COM LES PROS

ARRIVÉE DES INTERNES

REMISE CHÈQUE SAINT BRUNO

MOIS SANS TABAC

SEMAINE DE LA DÉNUTRITION

REMISE DES LOTS DU CONCOURS JO AU CHAL

PARTENARIAT PARCOURS AVC GÉRIATRIQUE

OPÉRATION 1 BÉBÉ 1 LIVRE EN MATERNITÉ

EXERCICE DE CRISE CYBER

JOURNÉE DES PRATIQUES SOIGNANTES

VISITE SAPEURS POMPIERS ANNEMASSE

SOIRÉE CONFÉRENCE DU CLÉ

CONCOURS MOVEMBER

REMISE DES PRIX CONCOURS DE MARQUE-PAGES

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT "SUR UN FIL"

CHAL
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LÉMAN

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE EXTENSION CHAL

INAUGURATION DE LA FRESQUE EN PNEUMOLOGIE

DISTRIBUTION DES PELUCHES POMPY PAR L'UDSP74

GOÛTER DE NOËL EN PÉDIATRIE

CHAL CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

HÔPITAL DÉPARTEMENTAL Dufresne Sommeiller

HDR Hôpital Départemental de Reignier

HÔPITAL ANDREVETAN LA ROCHE-SUR-FORON

EHPAD Vivre ensemble Saint-Pierre-en-Faucigny

Inauguré en 2012, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) - en direction commune avec l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller à La Tour (HDDS), l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR), l'Hôpital Andrevetan à La Roche sur Foron (HA) et l'EHPAD Vivre Ensemble (EVE) à Saint-Pierre en Faucigny - est l'établissement support du GHT Léman Mont-Blanc. Situé au cœur de la Haute-Savoie, département dynamique et touristique offrant une qualité de vie exceptionnelle, entre lacs et montagnes, le CHAL couvre une grande partie des besoins de santé des habitants en accueillant chaque jour près de 1 000 patients et consultants. 1er employeur public en Haute-Savoie Nord, animé par plus de 2 000 collaborateurs, dont 300 médecins et internes, le CHAL bénéficie d'équipes d'excellence et d'infrastructures réparties sur huit sites au sein du territoire : le site principal à Contamine-sur-Arve, les Résidences EHPAD de Marnaz, Bonneville et Ambilly, un Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) à Ambilly, une Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) à la Maison d'arrêt de Bonneville, un Centre de consultations avancées à Ambilly et des locaux de consultation au sein du Centre Médipôle de Cluses en partenariat avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB).

Directeur de la publication : Benoît LABRIÈRE
Synthèse et conception graphique : Cécile PAGEAUX ARBAULT
Crédits photos : Service Communication du CHAL, Gilles BERTRAND, Envato, Canva, Groupe 6 Architectes, Constructa 1964, Dietmar Feichtinger Architectes

GHT LEMAN MONT-BLANC GROUPE HOSPITALIER DE TERRITOIRE